



---

**PROJET PEDAGOGIQUE  
2020-2021  
PISCINE  
DE VAL DE REUIL**

---

## **I) OBJECTIF ET DEFINITION**

- A) Introduction.**
- B) Démarches et objectifs.**

## **II) PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET DE SECURITE**

## **III) PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

- A) Proposition de situations pédagogiques**
- B) Trame de progression « Découverte »**

## **IV) ANNEXES**

- N°1 – Etapes du nageur**
- N°2 – Tableau d'utilisation du matériel**
- N°3 – Aménagements des bassins et les aides sur les zones**
- N°4 – Evaluation maternelle**
- N°5 – Fiche de progression élémentaires**
  
- N°7 – ASSN**
- N°8 – La fiche de « suivi groupe »**
- N°9 – Règlement intérieur**
- N°10 – Le POSS**

## **I) OBJECTIF ET DEFINITION**

***Ce projet pédagogique fait référence :***

***Aux arrêtés du 18/02/2015 et du 9/11/2015 (programmes)***

***Au décret n° 2015-372 du 31/03/2015 (Socle commun)***

***A l'arrêté du 9/07/2015 paru dans le BO 30 du 23/07/2015 (ASSN)***

***A la circulaire 2017-127 du 22/08/2017 parue au BO 34 du 12/10/2017***

***À la Note de Service N°2017-097 de la DSDEN 27 du 27/03/2017***

### **A) Introduction**

Le projet pédagogique : c'est pouvoir apporter une réponse adaptée à une évolution des comportements (du terrien vers le nageur) en termes d'information, respiration, équilibration et propulsion.

Définir cette évolution dans un cadre donné, cela implique :

- 1 . Des principes pédagogiques
- 2 . Des principes de sécurité
- 3 . Des principes de fonctionnement (matériels...).

C'est aussi établir clairement une action commune des différents intervenants (Professeur des écoles, M.N.S, C.P.C) afin de permettre la progression de l'enfant.

Ainsi, nous établirons des objectifs et des démarches par cycles en relation avec :

- Le test pour constituer des groupes
- Les propositions de situations pédagogiques
- Les tests des paliers du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

## B) Démarches et objectifs

Les grandes étapes de la construction de l'élève nageur sont présentées dans **l'annexe 1**. Ce tableau permet de faire correspondre une observation par rapport aux niveaux de maîtrise : Découverte, Adaptation, Maîtrise, Performance.

Des fiches de progression sont disponibles en annexes pour les niveaux maternelles (évaluation **annexe 4**) et élémentaires (**annexe 5**).

Avec les **classes maternelles**, c'est le principe d'une évaluation continue qui est retenu, dans l'esprit du carnet de suivi des apprentissages. Les items observés sont ceux qui figurent dans la fiche évaluative (**annexe 4**). Les aménagements de bassin pour les maternelles sont illustrés dans **l'annexe 3**.

En **élémentaire**, les objectifs sont fixés en fonction du niveau du groupe considéré. Pour chaque créneau, plusieurs groupes seront fixés.

### Démarche pédagogique pour les classes élémentaires :



La démarche pédagogique se définit par des objectifs et des moyens. Les moyens sont imposés par des contraintes diverses : matériel utilisé, niveau considéré, environnement ...

Pour parvenir aux objectifs visés, nous proposons des situations pédagogiques types ainsi qu'un tableau d'utilisation du matériel (**annexe 2**) et une présentation des circuits (**annexe 3**).

Tout ceci ne représente que des moyens et des situations pour arriver à l'objectif.

## II) PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET DE SECURITE

### ❖ Utilisation de l'équipement

Les bassins : deux bassins sont accessibles sur le temps scolaire.

- ➔ **B1(bassin d'apprentissage)** : dimensions = 12,5 X 25 —> surface de 250 m<sup>2</sup> d'une profondeur de 0m70 à 1m40 —> 62 élèves maximum
- ➔ **B2 (bassin de compétition)** : dimensions = 15 X 25 —> surface de 375 m<sup>2</sup> d'une profondeur de 1m80 —> entre 53 élèves (base 7m<sup>2</sup>/élève) et 93 élèves maximum (base 4m<sup>2</sup>/élève).

La température de l'eau sera au minimum de 28°C pour les élémentaires et d'au moins 29°C pour les maternelles.

La surveillance : Une surveillance générale doit être assurée par **1 MNS minimum par bassin ouvert** (voir POSS **annexe 10**). Ce(s) MNS est (sont) uniquement affecté(s) à cette tâche; il(s) ne peut(-vent) pas exercer une mission d'enseignement en même temps. En son (leur) absence, la séance ne peut pas débuter.

Utilisation par différents publics scolaires : Si un bassin est partagé avec des élèves du second degré, une délimitation physique des zones d'évolution spécifiques doit être matérialisée (ligne d'eau par ex.). Dans de tels cas, les primaires ont nécessairement une zone d'apprentissage comportant un bord de bassin sur la longueur.

### ❖ Le taux d'encadrement minimal :

- **Pour les classes maternelles et pour les classes «mixtes»** (GS/CP par exemple) :

Les textes de 2017 fixent cette limite inférieure à :

- ➔ 2 encadrants si < 20 élèves
- ➔ 3 encadrants si effectif compris entre 20 et 30 élèves
- ➔ 4 encadrants si > 30 élèves.

Cependant, en raison de la particularité du projet pédagogique proposé, il est demandé aux classes de venir avec au moins un parent agréé supplémentaire (au moins 2 si effectif > 30).

- **Pour les classes élémentaires** : 1 enseignant et 1 MNS par classe jusqu'à 30 élèves. Un 3ème encadrant est requis si l'effectif est supérieur à 30 élèves.

- Pour une classe à **effectif réduit** (< 12 élèves), seule une décision du DASEN de l'Eure pourrait permettre de réduire le taux d'encadrement.

Le M.N.S de surveillance générale du bassin n'est pas comptabilisé dans le rapport adultes/enfants.

L'absence du MNS désigné pour assurer la surveillance impose de différer la séance jusqu'à son arrivée.

Les MNS doivent intégrer leurs interventions dans le cadre du projet éducatif.

**NB1** : Les ATSEM autorisées par leur employeur peuvent être dans l'eau. Leur présence apporte une sécurité supplémentaire appréciable. Toutefois, elles ne sont pas comptabilisables dans le taux d'encadrement. Elles n'ont pas besoin d'être agréées.

**NB2** : les personnes affectées aux élèves en situation de handicap (AVS...) peuvent aussi être présentes dans l'eau, si cela rentre dans leurs missions. Elles ne sont pas comptabilisées dans le taux d'encadrement. Elles s'occupent uniquement de l'élève en situation de handicap et ne peuvent se voir confier l'encadrement d'autres élèves. Elles n'ont pas besoin de passer d'agrément. Elles doivent être autorisées par le Directeur d'école et présentées par l'enseignant aux MNS.

**NB3** : Pour l'encadrement des classes maternelles, des bénévoles sont nécessaires. Ils doivent cependant passer au préalable un agrément avec le CPC EPS de l'IEN. Leur agrément est valable pour l'année scolaire. Il peut être reconduit les années scolaires suivantes sur demande conjointe de l'école et de l'intervenant. Cette sollicitation se fera à l'aide de l'imprimé B «d'agrément pour un intervenant bénévole» et sera complété par la communication de la fiche synthèse des demandes d'agréments de chaque école.

De façon limitée et exceptionnelle, un MNS de la piscine peut effectuer le test d'aisance requis par l'agrément. En ce cas, l'école prend un rendez vous avec un MNS de la piscine. Le parent sera testé dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité et s'il est en possession de la fiche B dûment remplie et signée par l'école. Ce bénévole ramène ensuite l'imprimé B à l'école qui le communique à l'IEN pour validation. Celle-ci sera effective si l'école assume une diffusion commentée de la fiche d'accompagnement des agréments.

### ❖ L'équipe des enseignants

Garant institutionnel de l'action pédagogique, le professeur des écoles ou instituteur intervient constamment et activement au sein de l'équipe pédagogique. Il est donc exclu d'envisager des activités en milieu aquatique sans l'implication active du maître.

## ❖ Cadre pédagogique

C'est le projet pédagogique qui prévoit les objectifs à court et long terme, les contenus, les modalités d'intervention des divers intervenants compte tenu de leurs compétences.

C'est, sauf cas exceptionnel, la classe entière qui est concernée par l'activité. Les parents informés doivent, le cas échéant, faire connaître les contre-indications concernant leurs enfants et produire un certificat médical de contre indication aux activités aquatiques. Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité tout au long de son action d'enseignement. Un cahier de liaison est renseigné systématiquement par les MNS de façon à garantir le suivi des apprentissages durant le module.

## ❖ Organisation des séances

### ➤ **Cadre général**

Un règlement intérieur figure en **annexe 9**. Les écoles doivent le respecter.

La piscine étant un lieu très sonore et chaud, il est conseillé aux enseignants de laisser dans les écoles les élèves dispensés, dans la mesure du possible. Il leur est demandé de sensibiliser leurs élèves à la nécessité de maintenir un niveau sonore acceptable.

Chaque enseignant doit obligatoirement reporter le nombre de présences (nageurs + dispensés) sur la feuille prévue à cet effet, à la piscine, et la signer à chaque séance. Les élèves dispensés seront assis sur un banc de façon à rester sous la surveillance de leur enseignant. Ils seront pieds nus et pantalon retroussé.

Chaque intervenant doit s'assurer du nombre d'élèves appartenant à son groupe avant, pendant et après la séance. Tout changement de groupe en cours d'année est possible mais doit être effectué avant la séance et notifié sur la fiche correspondante.

Pour des raisons d'hygiène, le bonnet est obligatoire à la piscine de Val de Reuil ainsi que la douche (de préférence savonnée) avant l'entrée sur le bassin et après la séance.

L'accès du bassin par les élèves ne se fait que lorsque celui-ci est évacué par les classes précédentes. Un des deux maîtres quitte le bassin en dernier. Chaque groupe utilisant du matériel doit le remettre en place à la fin de la séance.

Lorsqu'ils accèdent aux bassins, les élèves vont s'asseoir directement sur les bancs. Chaque groupe sera alors appelé par son responsable et la séance commencera.

La tenue de bain est obligatoire pour toute personne accédant aux bassins.

➤ **Classes maternelles : 8 séances**

A chaque séance, le bassin sera aménagé en circuits (**annexe 3**). Tous les adultes de l'encadrement devront connaître avant le début de l'activité le rôle qui leur est dévolu. Ces consignes seront données par l'enseignant de la classe et le MNS chargé de pédagogie sur ce créneau.

Si l'instituteur/institutrice le souhaite, les réussites successives des élèves sont pointées au fur et à mesure des séances. Ces progressions seront reportées dans le carnet de suivi des apprentissages. Les enseignants pourront prendre appui sur l'**annexe 4**. Il n'y aura pas de séance réservée à une évaluation sommative.

➤ **Classes CP/CE1: 8 séances**

Les séances seront proposées dans le bassin B1 (prof. <1,40m)

À mi-séance, une rotation des groupes sur les zones sera effectuée afin de permettre une variation des situations d'apprentissages aux élèves.

Les réussites des élèves seront identifiées régulièrement (évaluation continue) en cherchant à les y impliquer autant que faire se peut.

Séance 1 : Après un temps d'adaptation ludique, une évaluation initiale permettra la constitution des groupes de besoin via un parcours adapté. Les enseignants devront venir avec une fiche comportant leur liste de classe pré-remplie (y compris des informations sur le niveau de maîtrise en natation de l'élève l'année antérieure).

Séance 2 à 4 : Travail en zones.

Séance 5 : Parcours découverte

Séance 6 à 7 : Travail en zones.

Séance 8 : Parcours permettant la restitution des acquis.

➤ **Classes CE2**

• **Classes extérieures et CE2 « minoritaires » de Val de Reuil : 8 séances**

Les séances seront proposées dans le bassin B1 (prof. <1,40m)

Les réussites des élèves seront identifiées régulièrement (évaluation continue) en cherchant à les y impliquer autant que faire se peut.

À mi-séance, une rotation des groupes sur les zones sera effectuée afin de permettre une variation des situations d'apprentissages aux élèves.

Séance 1 : Après un temps d'adaptation ludique, une évaluation initiale permettra la constitution des groupes de besoin via un parcours adapté. Les enseignants devront venir avec une fiche comportant leur liste de classe pré-remplie (y compris des informations sur le niveau de maîtrise en natation de l'élève l'année antérieure).

Séance 2 à 4 : Travail en zones.

Séance 5 : Parcours découverte

Séance 6 à 7 : Travail en zones.

Séance 8 : Parcours permettant la restitution des acquis.

Aux 7èmes et 8èmes séances : passage du Certificat d'aisance aquatique (enchaînement).

• **Classes de Val de Reuil et CE2 « majoritaires » : 16 séances**

Les séances se dérouleront dans le petit bassin ou dans le grand bassin. Le cycle sera constitué de 2 séances par semaine pendant 8 semaines.

Les réussites des élèves seront identifiées régulièrement (évaluation continue) en cherchant à les y impliquer autant que faire se peut.

Séance 1 : Après un temps d'adaptation ludique, une évaluation initiale permettra la constitution des groupes de besoin via un parcours adapté. Les enseignants devront venir avec une fiche comportant leur liste de classe pré-remplie (y compris des informations sur le niveau de maîtrise en natation de l'élève l'année antérieure).

Séances 2 à 8 : Exploitation des 4 secteurs aménagés.

Séances 9 et 10 : Parcours découverte.

Séances 11 à 14 : Travail en longueur avec aménagement réduit.

Séance 15 : passage du Certificat d'aisance aquatique (enchaînement).

Séance 16 : Parcours permettant le réinvestissement ludique des acquis.

➤ **Classes CM1/CM2 : 8 séances**

Les séances peuvent se dérouler ou dans le grand bassin ou dans le petit bassin, selon le créneau sur lequel la classe se trouve. Les réussites des élèves seront identifiées régulièrement (évaluation continue) en cherchant à les y impliquer autant que faire se peut.

Séance 1 : Après un temps d'adaptation ludique, une évaluation initiale permettra la constitution des groupes de besoin. Les enseignants devront venir avec une fiche comportant leur liste de classe pré-remplie.

Séances 2 à 4 : exploitation des 4 secteurs aménagés.

Séances 5 : Parcours découverte.

Séance 6 et 7 : Travail en longueur avec aménagement réduit.

Séance 8 : Parcours permettant le réinvestissement ludiques des acquis.

Pour les élèves de CM2, il sera procédé à la septième et huitième séance au passage du palier 2.

➤ **Classes « spécifiques » Val de Reuil : (34 séances environ)**

La classe spécifique viendra une fois par semaine durant toute l'année scolaire. Le premier trimestre sera consacré à l'apprentissage et au perfectionnement généraliste de la natation avec pour objectif le Test d'Aisance Aquatique ou l'Attestation Scolaire du Savoir Nager selon le niveau de classe. Les deuxièmes et troisièmes trimestres auront quant à eux pour objectif d'initier les enfants aux différentes disciplines de la natation, à savoir natation course, plongeon, water polo, nage avec palmes, natation synchronisé ou sauvetage....

Le choix de la/des discipline(s) choisie(s) se fera lors du premier trimestre selon les aspirations des enfants, du professeur des écoles et des maîtres nageurs référents, en relation avec le niveau atteint par les enfants en fin de premier trimestre.

*- Evaluations de fin de cycle :*

Des évaluations se feront en fin de cycle 2 et en CM. **Les évaluations (palier 1 et Attestation Scolaire du Savoir Nager)** seront effectués 1 à 2 séances avant la fin de la période. Le Certificat d'Aisance Aquatique (**voir annexe 6**) concerne les classes de cycle 2, mais il sera le point d'appui de l'évaluation des acquis en natation sous forme d'un enchaînement (avec ou sans brassière).

Il sera systématique en CE2. En l'absence du niveau CE2 pour une école, il faudra proposer le test aux CE1.

L'ASSN (**voir annexe7**) concernera les classes de CM.

Pour les 2 évaluations, l'ensemble de chacun des tests ne sera proposé qu'aux élèves pouvant être en mesure d'être en réussite.

Pour les élèves trop éloignés dans la maîtrise des attendus, seuls certains items des tests leur étant accessibles, seront proposés.

Les items relevant de l'hygiène et de la sécurité peuvent être traités par exemple à partir des ressources figurant sur Portail métier :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/activites-eps-46310.kjsp?RH=PM-IEN-PEDAGO#natation> .

Les résultats des évaluations du Certificat d'Aisance Aquatique et de l'ASSN seront **obligatoirement remontés par les enseignants à la fin de chaque période via l'enquête en ligne du Portail Métier.**

La Piscine pour sa part gardera un double de ces évaluations dans un registre spécifique.

### *- Tests pour les activités nautiques*

Sur demande des classes et en lien avec un projet à venir, les classes pourront passer le test d'aisance aquatique. Ce test peut être passé dès le cycle 2. Sa réussite se traduit par la délivrance d'un **certificat d'aisance aquatique (annexe 6)** sous la responsabilité du professeur des écoles ou d'un professeur d'EPS (si projet particulier de cycle 3 ou de REP+). L'obtention du certificat permet l'accès aux activités aquatiques et nautiques. Le certificat est remis à l'élève ou à son représentant légal.

L'obtention de l'ASSN (cycle 3) permet également l'accès aux activités aquatiques et nautiques. Elle se traduit aussi par la délivrance d'une attestation scolaire co-validée par l'enseignant et un MNS agréé.

Les élèves en possession de l'ancien test préalable aux activités nautiques ont toujours accès aux activités nautiques menées sur le temps scolaire.

### *- Tests individuels*

Aucun test correspondant à une attestation individuelle (brevet 50 m ou autres) ne pourra être fait durant les séances scolaires.

### **III) PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

#### **A) PROPOSITION DE SITUATIONS PEDAGOGIQUES**

##### *JOUER EN PETITE PROFONDEUR*

- Pêche aux trésors (aller collecter le plus grand nombre possible d'objets, le plus rapidement possible).
- Jeu de l'aveugle et de son chien (un enfant en promène un autre, lequel a les yeux fermés).
- Jeu des paquets (au signal, les enfants se regroupent en paquets de 2, 3, 4 ; en se tenant par 1 main, par 2 mains, en croisant leurs bras, en se touchant par l'épaule, par le coude...).
- Situations de relais.
- Jeu de la sorcière et des statues (un enfant "sorcier" fige ses camarades dans la position qu'ils avaient quand il les a touchés, le jeu peut s'arrêter quand tous les enfants ont été transformés en statue ou, ils peuvent être libérés de la magie en étant touchés par un de leurs camarades).

##### *IMMERSION PARTIELLE OU TOTALE*

- Touche - touche (chaque enfant va toucher une partie immergée du corps de son camarade).
- Les pêcheurs (plusieurs enfants forment un filet en se donnant la main, au signal, les enfants poissons doivent se déplacer à travers le filet, au signal le filet se referme emprisonnant ainsi les poissons qui s'y trouvaient; varier la hauteur des bras constituant le filet pour varier l'immersion).
- Crier, chanter sous l'eau 2/2 se dire une voyelle, un mot, une phrase.
- Descendre le long d'une perche, remonter seul.
- 2/2 un enfant s'immerge et regarde le nombre de doigts immergés que son camarade lui indique.
- S'immerger en tenant un camarade accroché au bord en le tenant par la taille puis aux jambes puis aux pieds.

##### *SUPPRIMER LES APPUIS PLANTAIRES*

- Descendre à l'échelle, mains accrochées au bord, se déplacer pour sortir à l'autre échelle.

- Même chose les yeux fermés.
- Même chose en augmentant la vitesse de déplacement.
- Même chose en dépassant un camarade à l'arrêt en ayant le droit de s'y accrocher.
- Par demi groupe, partir des deux échelles, se rencontrer, se croiser.
- Se déplacer le long du mur, en le touchant de moins en moins avec les pieds.
- Faire le tour de la cage en se tenant aux barreaux avec les mains.
- Se déplacer à l'aide d'une perche.
- Se déplacer le long du mur en se tenant que d'une seule main.
- Accroché au mur, mettre une main sur la tête, puis l'autre et se raccrocher.
- Se déplacer à l'aide de divers supports de flottaison (bouée, frite ...)

#### *ACCEPTER DE SE LAISSER FLOTTER*

- Jeu des bateaux (chaque enfant promène son camarade dans le bassin en le tirant par les bras ou les pieds, en allongement ventral ou dorsal).
- Se laisser porter à l'aide d'objets flottants (planche, frite...) sur le ventre, sur le dos en boule, sur le côté, les yeux fermés, ouverts, tête rentrée, en extension...
- Reprise de toutes ces situations sans supports de flottaison.
- Sauter du bord, remonter pour saisir une perche ou une corde en utilisant les bras et / ou les jambes pour remonter.
- 2/2 enfoncer un camarade qui s'est mis en boule et le lâcher.
- Accrocher au bord du bassin, descendre au fond, puis remonter en poussant au fond ou en utilisant les bras, et : ou les jambes.
- Essayer de rester assis, debout, accroupi, à genoux, allongé sur le ventre, sur le dos, bras écartés, yeux ouverts, yeux fermés...

#### *ACCEPTER LES CHUTES ET DESEQUILIBRES, EFFECTUER DIFFERENTES ENTREES DANS L'EAU*

- Combat de coqs.
- La statue qui tombe sans changer de position.
- Essayer de se mettre debout sur une planche.
- Sauter du bord assis, debout, de face, de profil, loin, haut, 1 bras en l'air, dans un cerceau, par dessus un obstacle.
- Sauter en faisant le clown, la bombe en attrapant un ballon au vol.
- Sauter en criant en l'air le prénom d'un camarade qui doit aussitôt sauter à son tour et ainsi de suite.
- Sauter avec un e perche, sans perche et la rattraper dans l'eau.
- Glisser sur un toboggan assis, allongé, tête la première.
- Entrer dans l'eau en faisant une roulade avant, arrière d'un tapis.

- Se laisser tomber du rocher.
- Faire semblant de lire son journal en marchant et tomber dans l'eau.

Ces étapes ne sont pas à franchir impérativement dans l'ordre proposé. Il est cependant important qu'elles soient toutes progressivement maîtrisées par les élèves. Lorsque ces étapes sont acquises par l'enfant on peut alors considérer qu'il est apte à l'apprentissage de techniques plus élaborées.

Cette liste de situations jouées n'est pas exhaustive. Les enseignants et les M.N.S peuvent aussi mettre en place beaucoup d'autres situations de leur choix.

L'inspection de l'éducation nationale dépose de nombreux ouvrages en prêt susceptibles d'aider les enseignants dans leur démarche pédagogique lors des séances d'activité aquatique ou de natation.

Des ressources numériques sont également accessibles depuis le Portail Métier <https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/activites-eps-46310.kjsp?RH=PM-IEN-PEDAGO#natation> .

## **B) TRAME DE PROGRESSION POUR LE NIVEAU «Découverte»**

### DEPLACEMENTS

Marche avant

Marche arrière

Course en avant

Course en arrière

Sauter pieds joints en avant

Sauter pieds joints en arrière

**ACQUIS / Maîtriser les déséquilibres**

### TETE DANS L'EAU

Passer sous le bras d'un camarade qui fait un pont entre lui et le bord du bassin à 70 cm.

Passer sous les cordes ou perches ou dans la cage.

Descendre le long de la perche à 1 m de profondeur.

**ACQUIS / Immersion de plus de 5**

### OUVERTURE DES YEUX

2/2 compter les doigts du camarade

Chercher objet désigné par l'institutrice

Passer entre les cerceaux ou dans toute la largeur de la cage.

**ACQUIS / Se repérer sous l'eau**

### RESPIRATION CONTROLEE

Souffler les bougies sous l'eau

Se moucher sous l'eau (expiration par le nez)

Crier sous l'eau

Parler sous l'eau

Ces exercices doivent être faits en augmentant le temps d'immersion

**ACQUIS / Inspiration et expiration longue; Répéter l'inspiration et l'expiration plusieurs fois**

### SAUTS

A 70 cm sauter du rocher avec l'aide des mains

Idem sans les mains

A 70 cm sauter avec la perche du bord et sans perche

A 70 cm sauter dans un cerceau ou par dessus une perche

**ACQUIS/ Sauter sans appréhension**

### PERTE DES APPUIS PLANTAIRES

Passer entre les cordes

Faire le tour de la cage en se tenant aux barreaux avec les mains

Se déplacer avec une planche sous chaque bras à 70 cm sur la longueur

Se déplacer avec un rondin sous chaque bras à 70 cm

Se déplacer avec le même matériel dans le sens de la largeur

**ACQUIS /Sauter côté 1.40 m avec matériel et se déplacer sans difficulté sur la longueur.**

### SE LAISSER FLOTTER

2/2 un enfant tire par les bras un camarade allongé sur le ventre

2/2 un enfant tire par la planche un camarade qui tiendra celle- ci allongé sur le ventre

Prendre appuis au sol et glisser vers l'avant sur le ventre avec une planche

Même exercice sans la planche

**ACQUIS / Glissée ventrale avec une expiration longue.**

## Annexe 1 : Les étapes du nageur

MATERIEL	OBJECTIFS	CONSIGNES	LIEUX D'UTILISATION	UTILISATIONS POSSIBLES
<b>Objets lestés</b>	Favoriser les immersions	Ne pas lancer les objets lestés Ramasser les objets avec main	Petite ou grande profondeur	Ramasser les objets lestés avec la main à différentes profondeurs
<b>Toboggan</b>	Travail des différentes arrivées dans l'eau et de la ré équilibration	Ne pas se mettre debout Ne pas sauter du toboggan Ne pas se pousser	Petite profondeur	Descendre assis ou allongé en avant ou en arrière, avec l'aide des mains ou sans
<b>cage</b>	Découverte de la profondeur. Immersion. Déplacement en grande profondeur.	Ne pas se mettre debout sur la cage Ne pas sauter de la cage	Petite ou grande profondeur	Descendre le long des barres. Traverser la cage sous l'eau. Faire le tour de la cage.
<b>Cordes avec cerceaux</b>	Déplacement en grande profondeur Suppression des appuis plantaires	Ne pas mettre les pieds sur la corde Garder les épaules dans l'eau Ne pas enlever les flotteurs Garder un espace assez grand entre chaque nageur	Petite et grande profondeur entre les échelles	Déplacement avec la tête dans l'eau S'allonger sur le ventre, sur le dos Passer sous plusieurs cerceaux
<b>Cordes avec haltères</b>	Déplacement en grande profondeur Suppression des appuis plantaires	Ne pas mettre les pieds sur la corde Garder les épaules dans l'eau Ne pas enlever les flotteurs Garder un espace assez grand entre chaque nageur	Petite et grande profondeur entre les échelles	S'allonger sans toucher aux cordes Même utilisation que pour la corde avec cerceaux
<b>Tapis</b>	Entrée dans l'eau Prise de risques	Ne pas mordre les tapis Rester en petite profondeur pour les non: nageurs Ne pas passer sous les tapis	Petite ou grande profondeur	Sauter du tapis en avant, en arrière. Plonger Refuge lors d'un circuit Marcher, faire des roulades

## Annexe 2 : Utilisation du matériel

TERRIEN	INFORMATION	RESPIRATION	EQUILIBRATION	PROPULSION
<b>DECOUVERTE</b>	Elle est peu visuelle sous l'eau ou pas. Elle est tactile. Le regard est horizontal. Elle n'est pas labyrinthique (équilibre, difficile). Sensation de mal être dans l'eau (froid, peur des éclaboussures...) <b>Fonction principale</b>	Saccadée, pas d'apnée ou peu sous l'eau (moins de 5"). pour le petit, la respiration est mal adaptée : ils prennent de l'eau par le nez ou la bouche)	Besoin d'appuis manuels et aussi d'appuis plantaires. Position verticale, tête verticale. Épaules au dessus de l'eau (tenir le mur sans vouloir s'en décoller)	Marcher au fond. Pieds agrippés au mur, les mains sont crispées sur le mur ou aux cordes. Les muscles sont hypertoniques.
<b>ADAPTATION</b>	Visuelle sous l'eau mais besoin encore de tactiles. Peut mettre la tête vers l'arrière. Il quitte le monde solide.	Apnée courte ou moyenne (10" – 15"). Parfois souffle par la bouche doucement et peu de temps.	La position devient oblique la tête est souvent verticale. L'enfant peut s'immerger complètement puis sauter en petite profondeur. <b>Fonction principale.</b>	Par traction des bras puis par pédalage avec les jambes. Besoin d'appuis solides puis progressivement fuyant.
<b>MAITRISE</b>	Elle est nettement visuelle. Elle devient aussi labyrinthique (capable de changer de position dans l'eau et accepte les chutes). L'enfant découvre la profondeur	Expiration buccale et nasale plus longue. Elle devient surtout répétée (elle peut-être alternée) <b>Fonction principale.</b>	La position est horizontale mais la tête se relève surtout vers l'avant. Sensation de flottaison.	Principalement par les jambes (battements) puis progressivement par les bras (mouvements rapides et peu efficaces)
<b>PERFORMANCE</b>	Visuelle, l'enfant commence à avoir un schéma corporel sûr.	La respiration est telle qu'il peut répéter ces actions souvent et longtemps.		<b>NAGEUR</b>

## Annexe 2 : Utilisation du matériel (suite)

<b><i>Ceinture</i></b>	Aider à l'apprentissage de techniques de nage	Vérifier qu'elles soient bien attachées. Vérifier que le nombre de flotteur soit en rapport avec le poids et la taille de l'enfant	Petite ou grande profondeur	A utiliser à partir du moment où le nager maîtrise l'étoile ventrale.
<b><i>Tunnel</i></b>	Immersion longue avec déplacement	Passer un par un sous le tunnel Ne pas monter sur le tunnel	Petite profondeur	Passer sous le tunnel avec l'aide d'un intervenant ou sans
<b><i>Perche</i></b>	Déplacement en grande profondeur Suppression des appuis plantaires Immersion Exploration	Ne pas se mettre debout sur la cage Ne pas sauter de la cage	Petite ou grande profondeur	Descendre le long des barres. Traverser la cage sous l'eau. Faire le tour de la cage.
<b><i>Rocher</i></b>	Déplacement sous l'eau Saut et chute en petite profondeur	Passer un par un sous le rocher Ne passer sous le rocher que lorsqu'un intervenant surveille.	Petite et grande profondeur	Refuge lors d'un circuit Passer sous le rocher Chuter du rocher Sauter
<b><i>Planches</i></b>	Travail de déplacement	Ne pas les lancer Ne pas taper sur l'eau Ne pas morde dans la mousse	Dans les deux bassins en fonction du niveau des enfants	Propulsion sur le ventre, sur le dos avec une ou deux planches

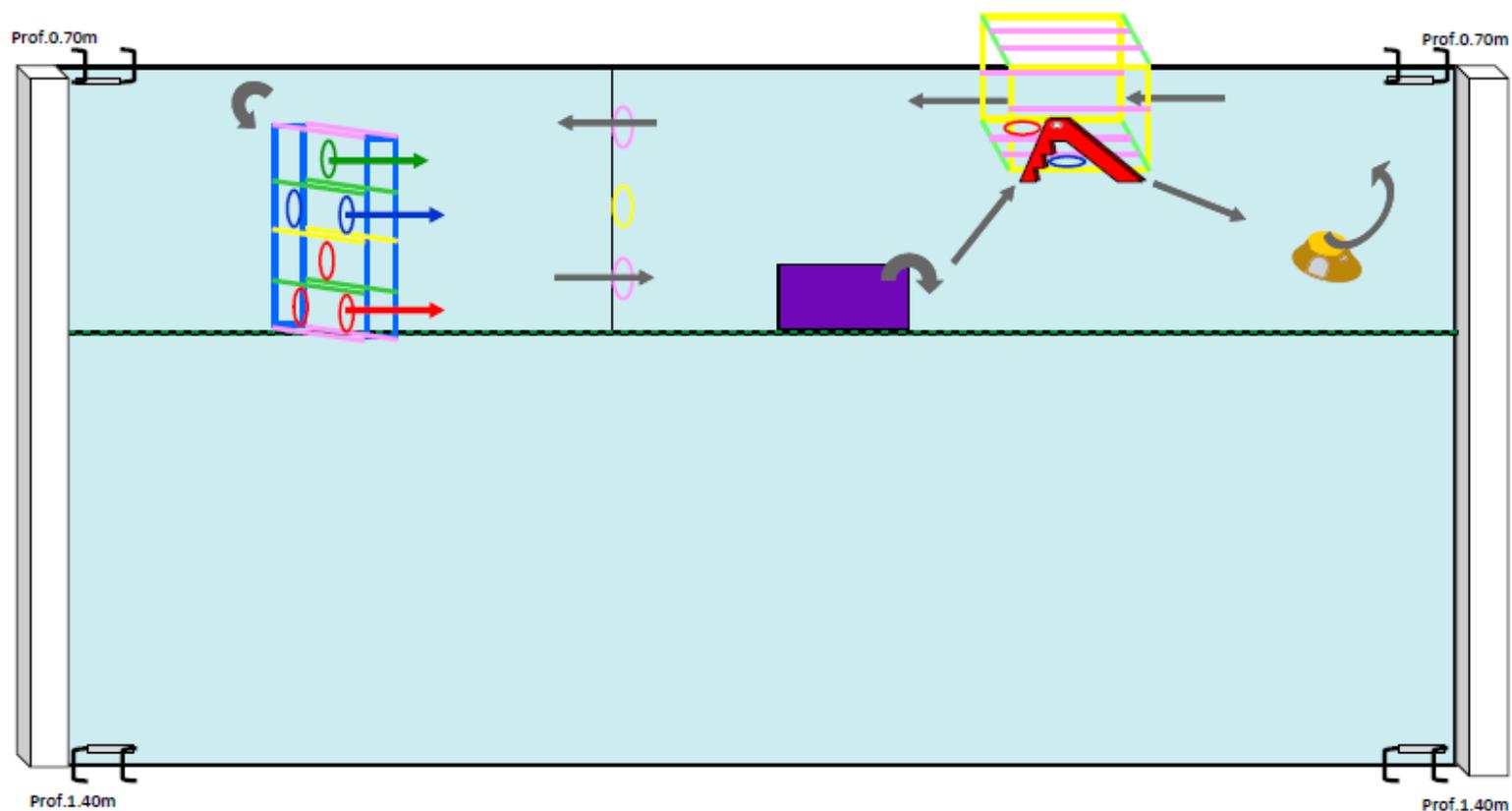
## Annexe 3 : Aménagements des bassins

<b>Période</b>	<b>Maternelles (Petit bassin)</b>	<b>CP/CE1/CE2 extérieurs (Petit bassin)</b>	<b>CM1 (Grand bassin)</b>	<b>CM2 (Grand bassin)</b>	<b>CE2 Val de Reuil</b>
S1	Circuit 1	Parcours diagnostic	Parcours diagnostic	Parcours diagnostic	Parcours diagnostic
S2	Circuit 1	Travail en zones	Travail par groupes de besoins	Travail par groupes de besoins	Travail en zones
S3	Circuit 3	Travail en zones	Travail par groupes de besoins	Travail par groupes de besoins	Travail en zones
S4	Circuit 3	Travail en zones	Travail par groupes de besoins	Travail par groupes de besoins	Travail en zones
S5	Circuit 4	Parcours de réinvestissement	Travail en longueur	Travail en longueur	Travail en zones
S6	Circuit 4	Travail en zones	Travail en longueur	Travail en longueur	Travail en zones
S7	Circuit 5	Travail en zones	Travail en longueur/évaluation	Evaluation palier 2	Travail en zones
S8	Circuit 5	Parcours de réinvestissement	Parcours réinvestissement	Fin évaluation palier 2 / parcours réinvestissement	Travail en zones
S9					Parcours de réinvestissement
S10					Parcours de réinvestissement
S11					Travail en longueur
S12					Travail en longueur
S13					Travail en longueur
S14					Travail en longueur
S15					Evaluation palier 1
S16					Fin évaluation palier 1 / parcours réinvestissement

## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

### Circuit N°1 Maternelles

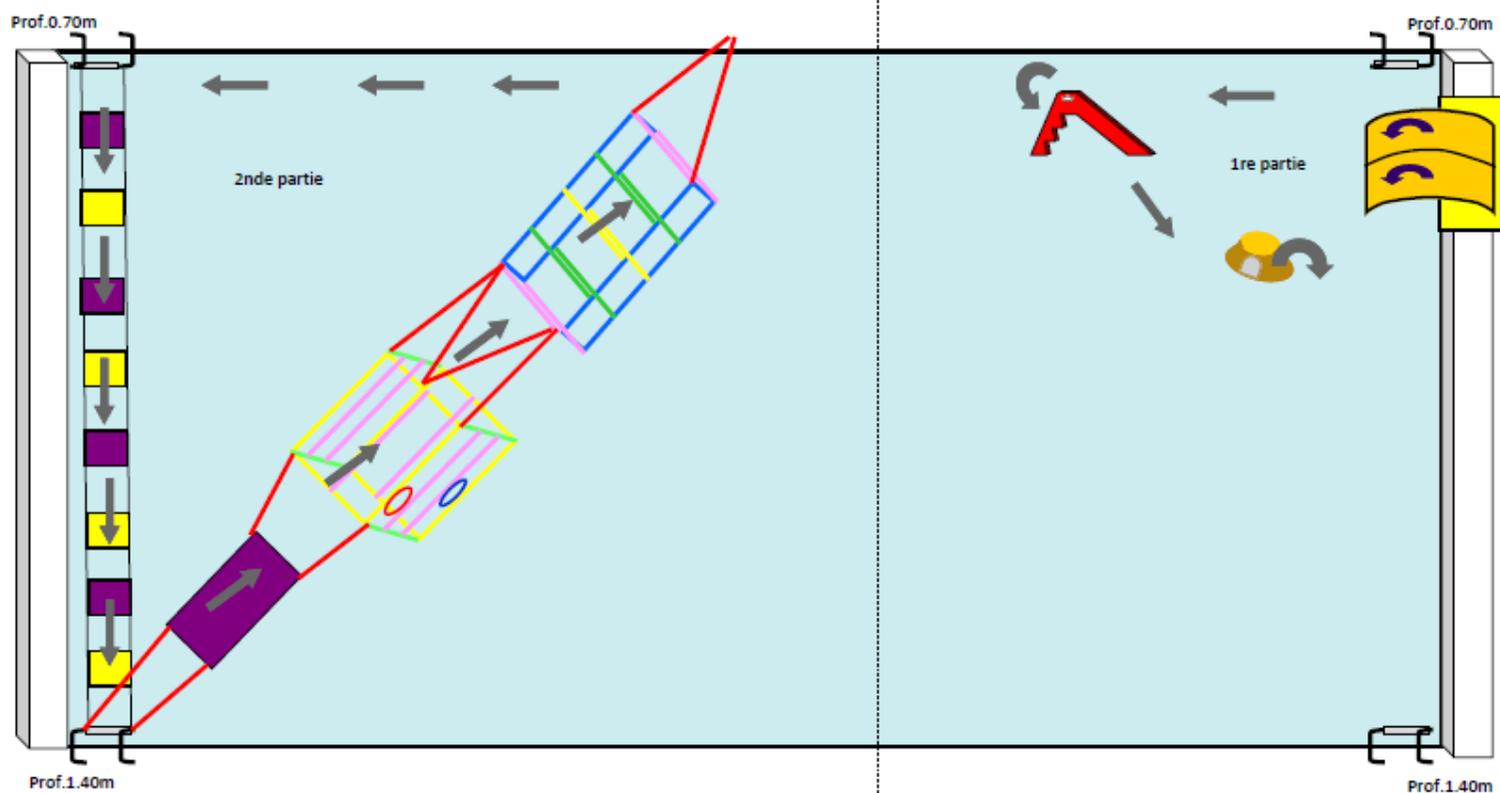
Séances 1 & 2



## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

### Circuit N°3 Maternelles

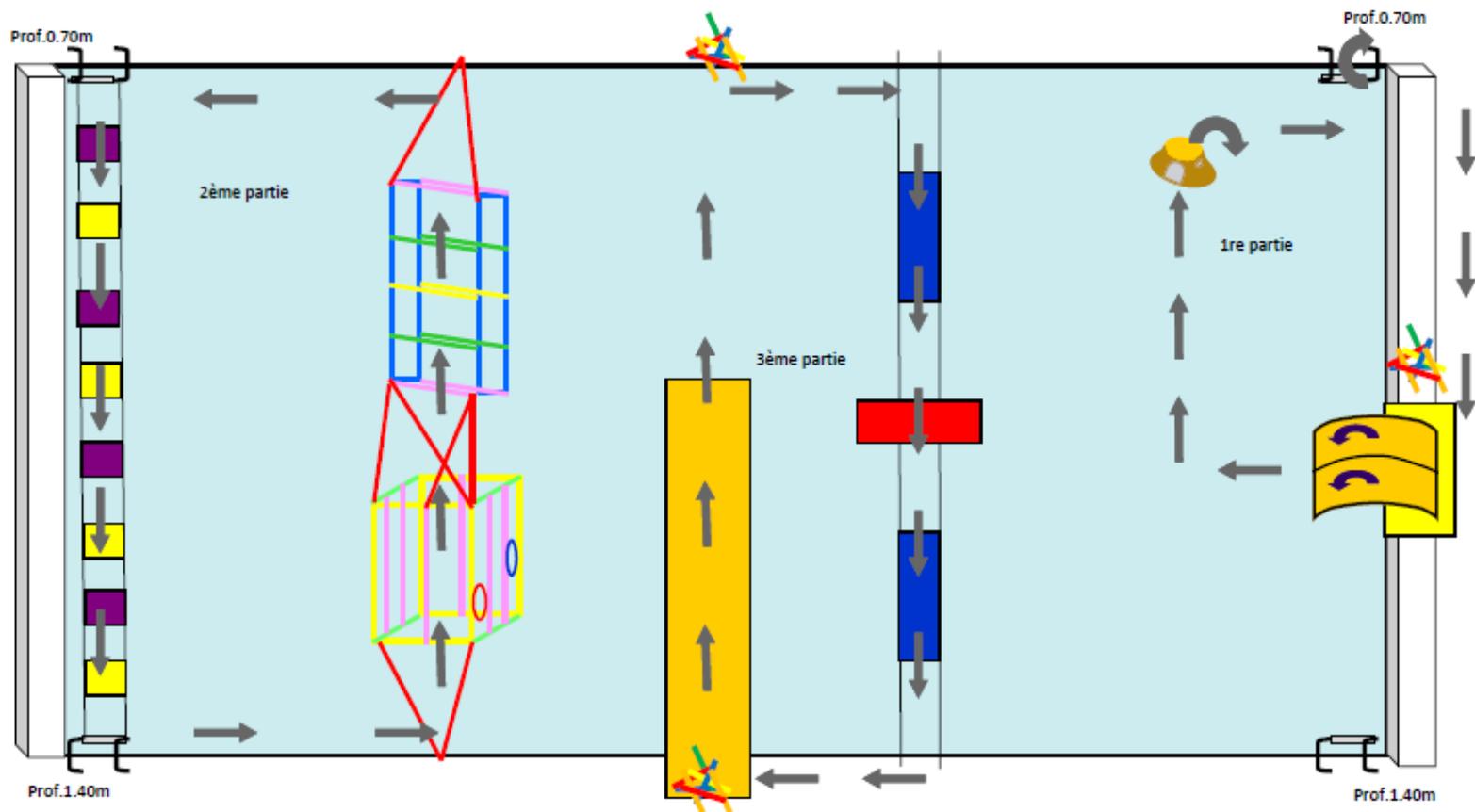
Séance 3 & 4



## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

Séance 5 à 6

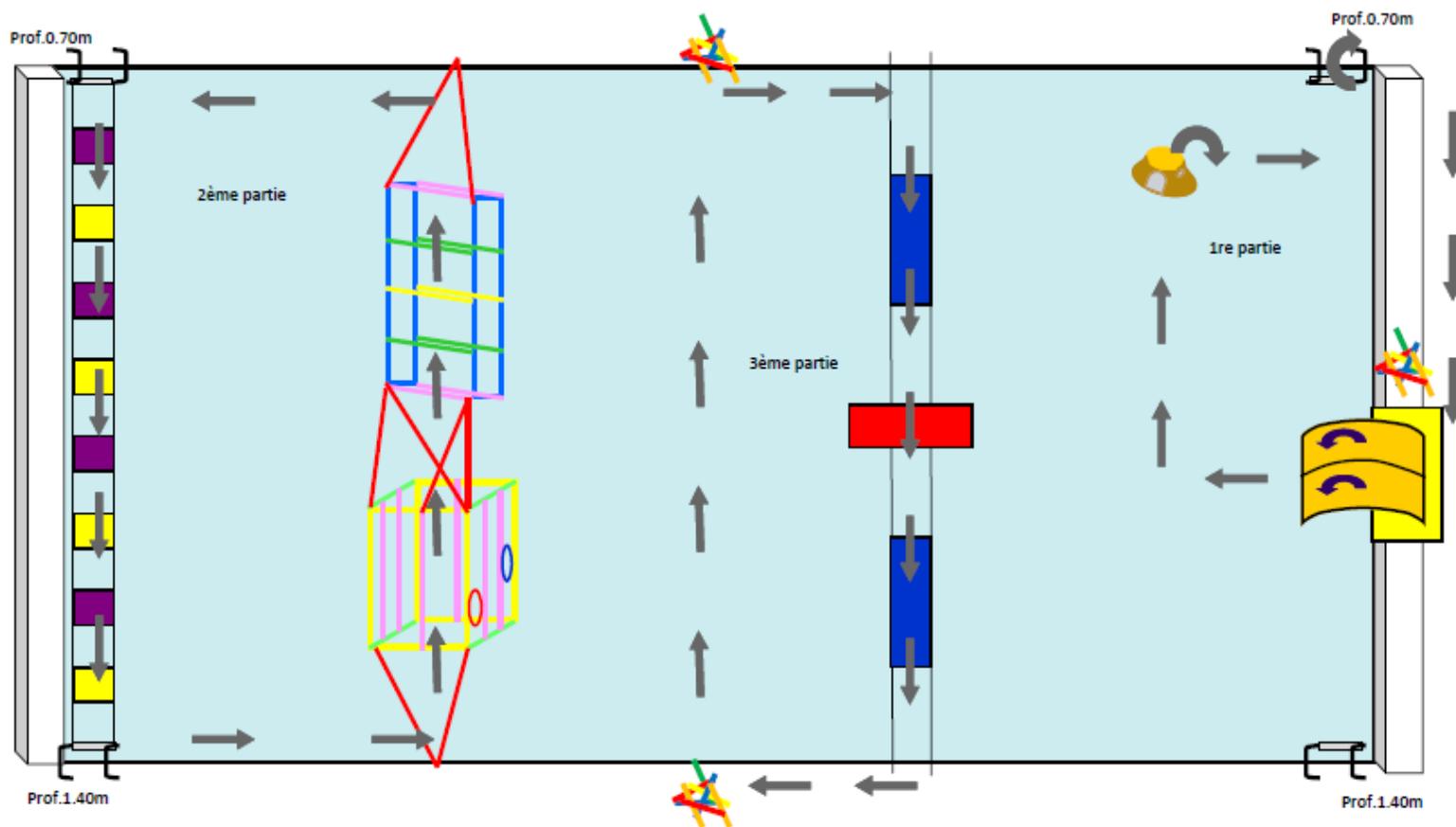
### Circuit N°4 Maternelles



## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

Séance 7 à 8

### Circuit N°5 Maternelles

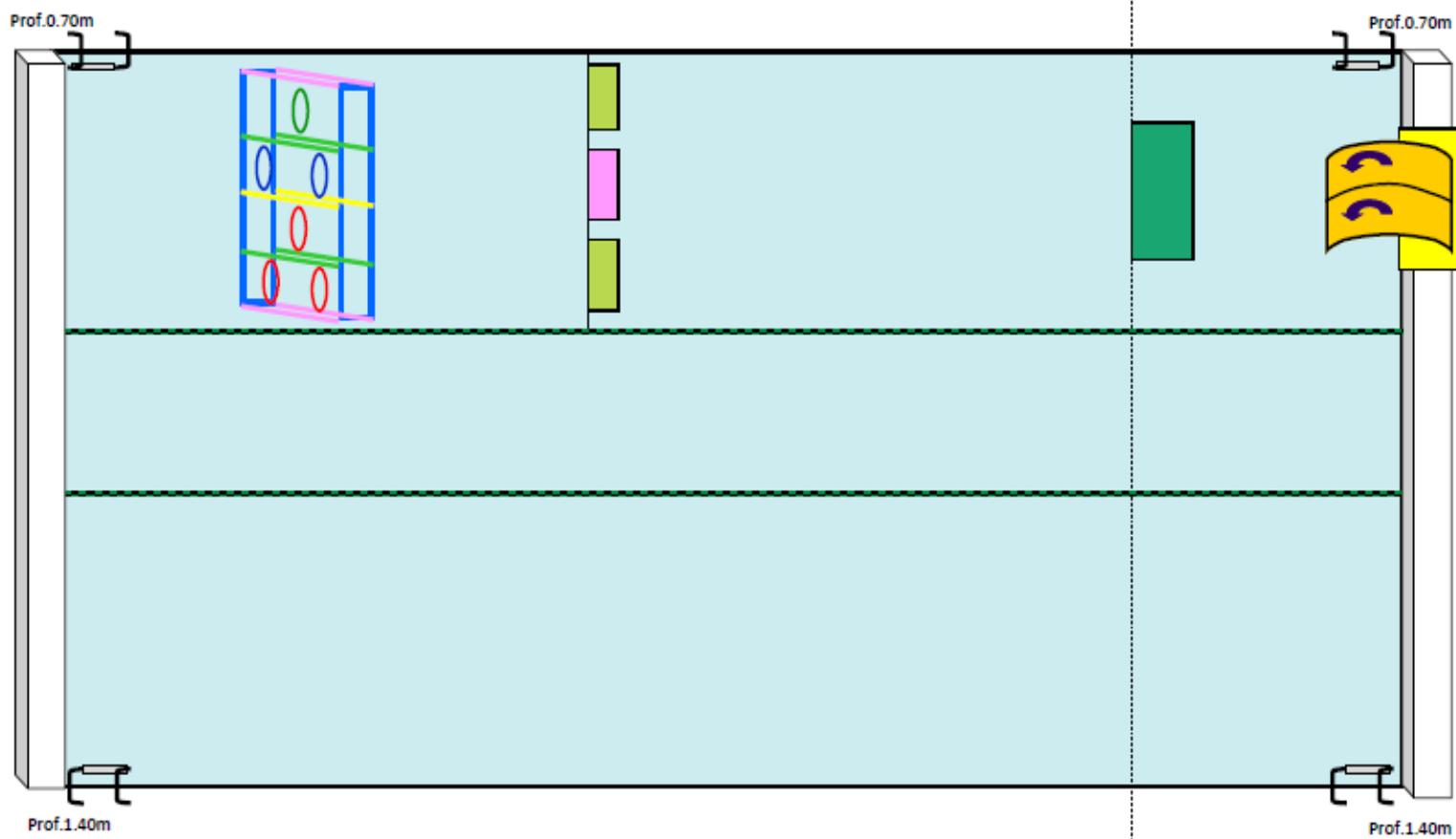


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

CP—CE1—CE2 (ext et mix minoritaires)

Séance 1

Parcours et évaluation diagnostique

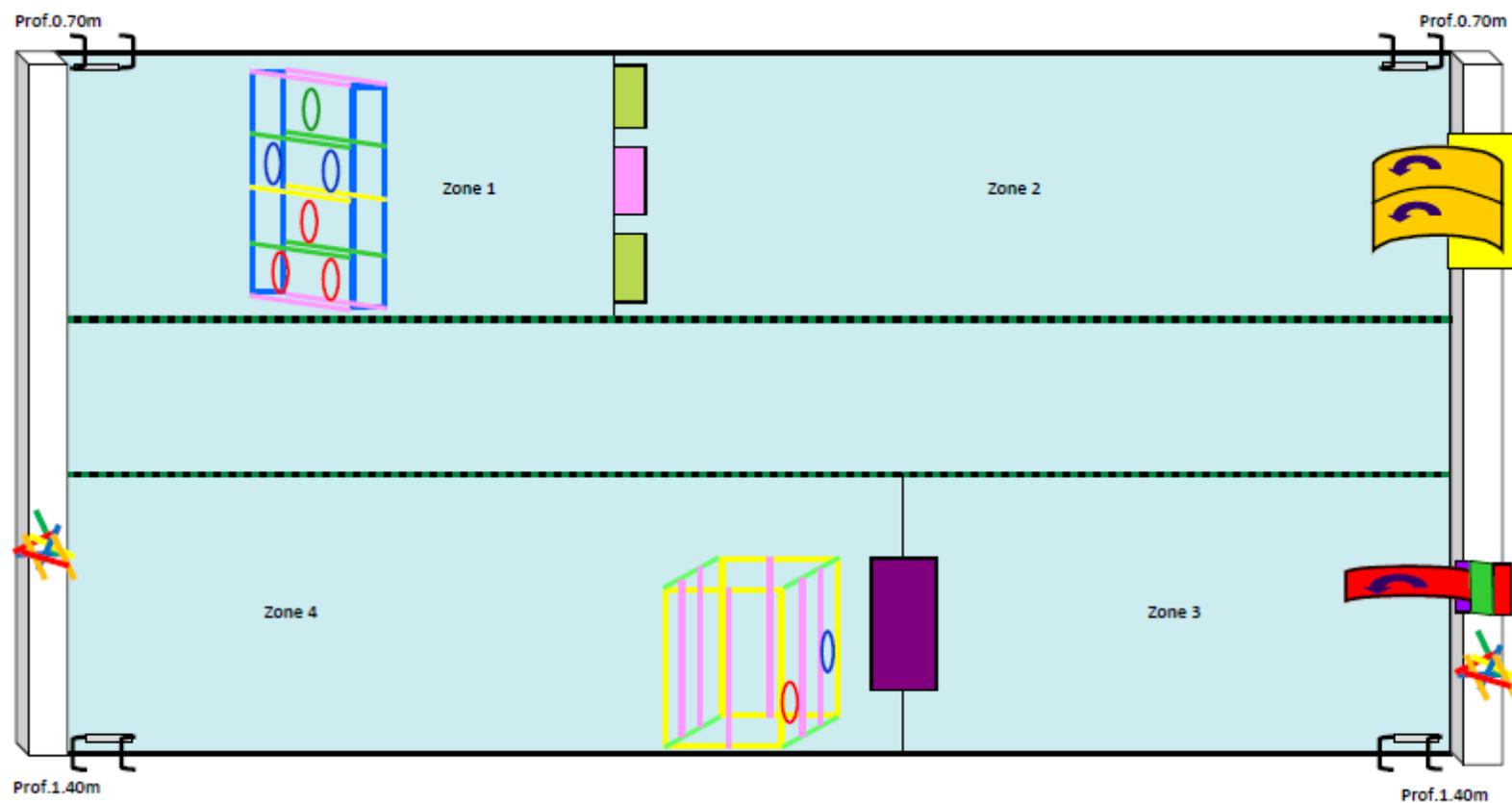


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

CP—CE1—CE2 (ext et mix minoritaires)

Séances 2 à 4

Apprentissage par zones

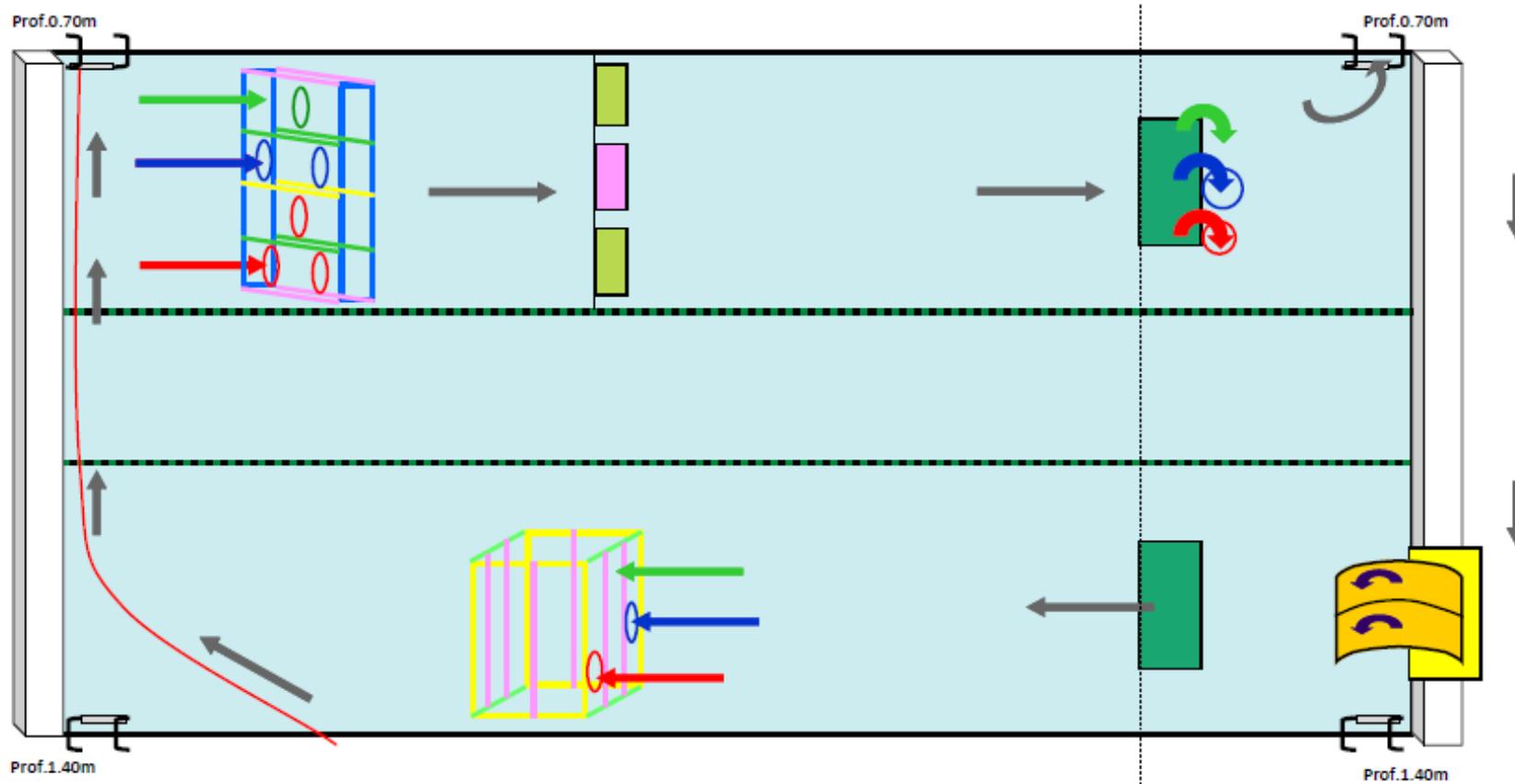


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

CP—CE1—CE2 (ext et mix minoritaires)

Séance 5

Découverte du parcours



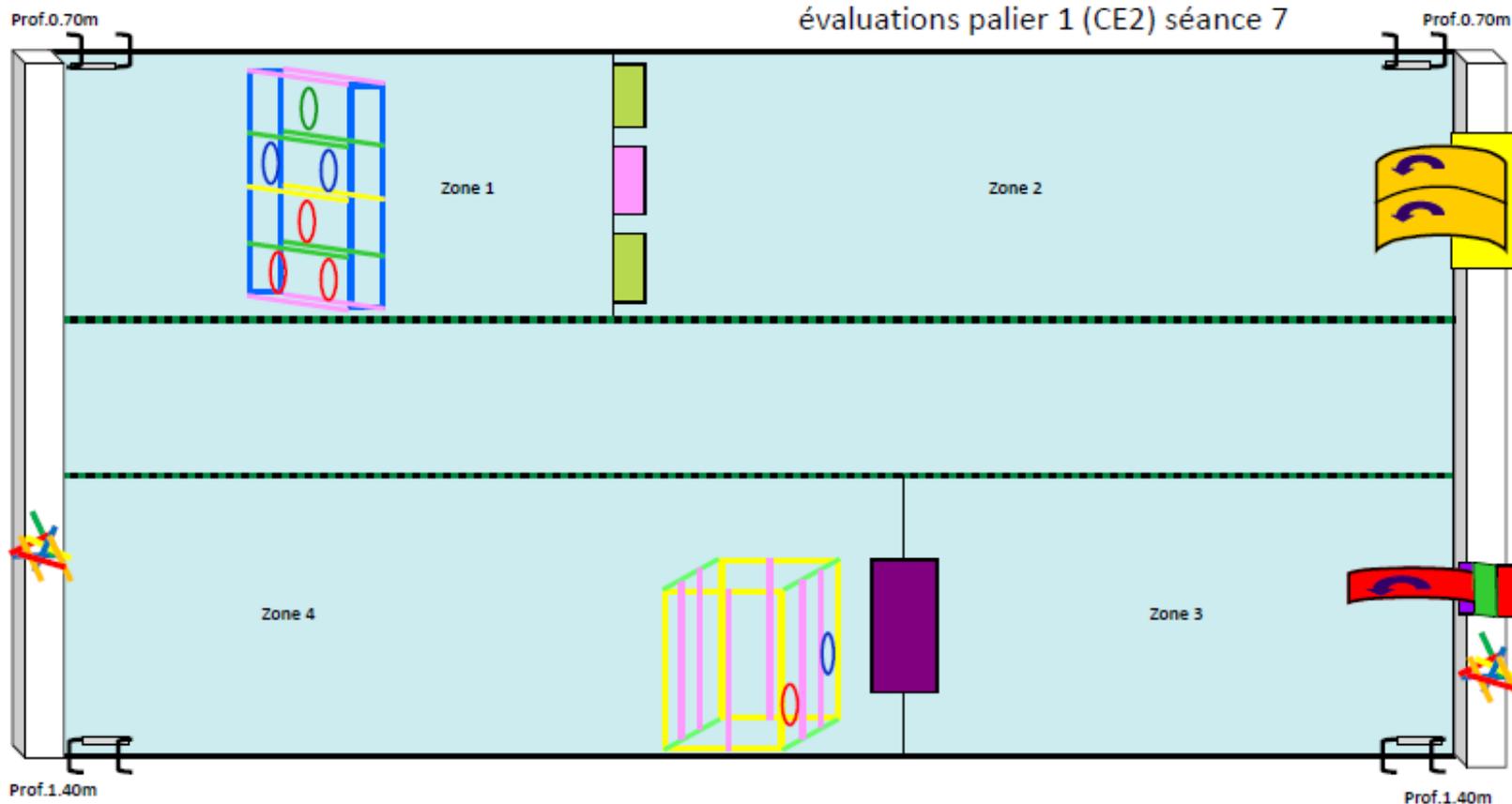
## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

CP—CE1—CE2 (ext et mix minoritaires)

Séances 6 & 7

Apprentissage par zones

évaluations palier 1 (CE2) séance 7

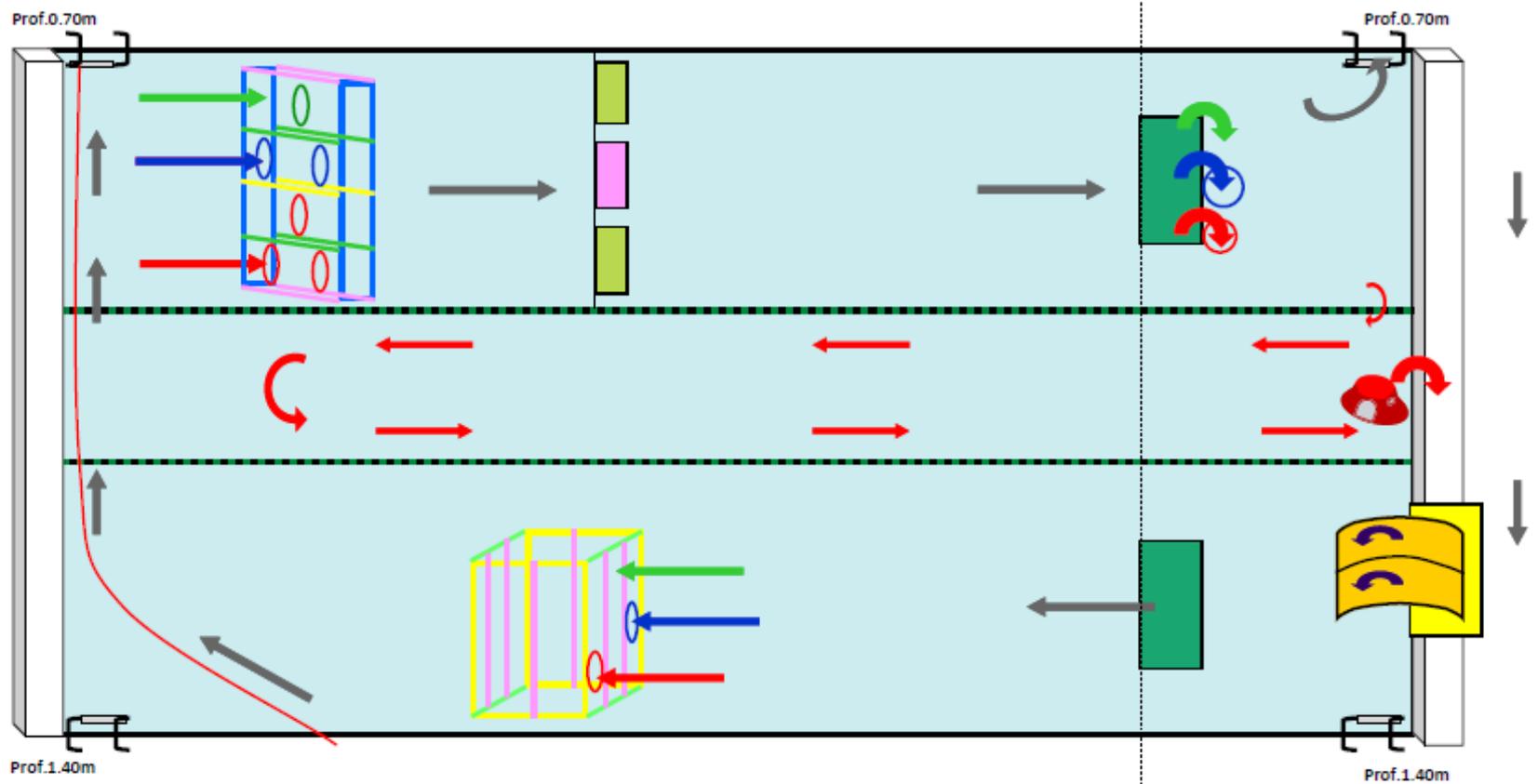


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite)

CP—CE1—CE2 (ext et mix minoritaires)

Séance 8

Parcours de réinvestissement

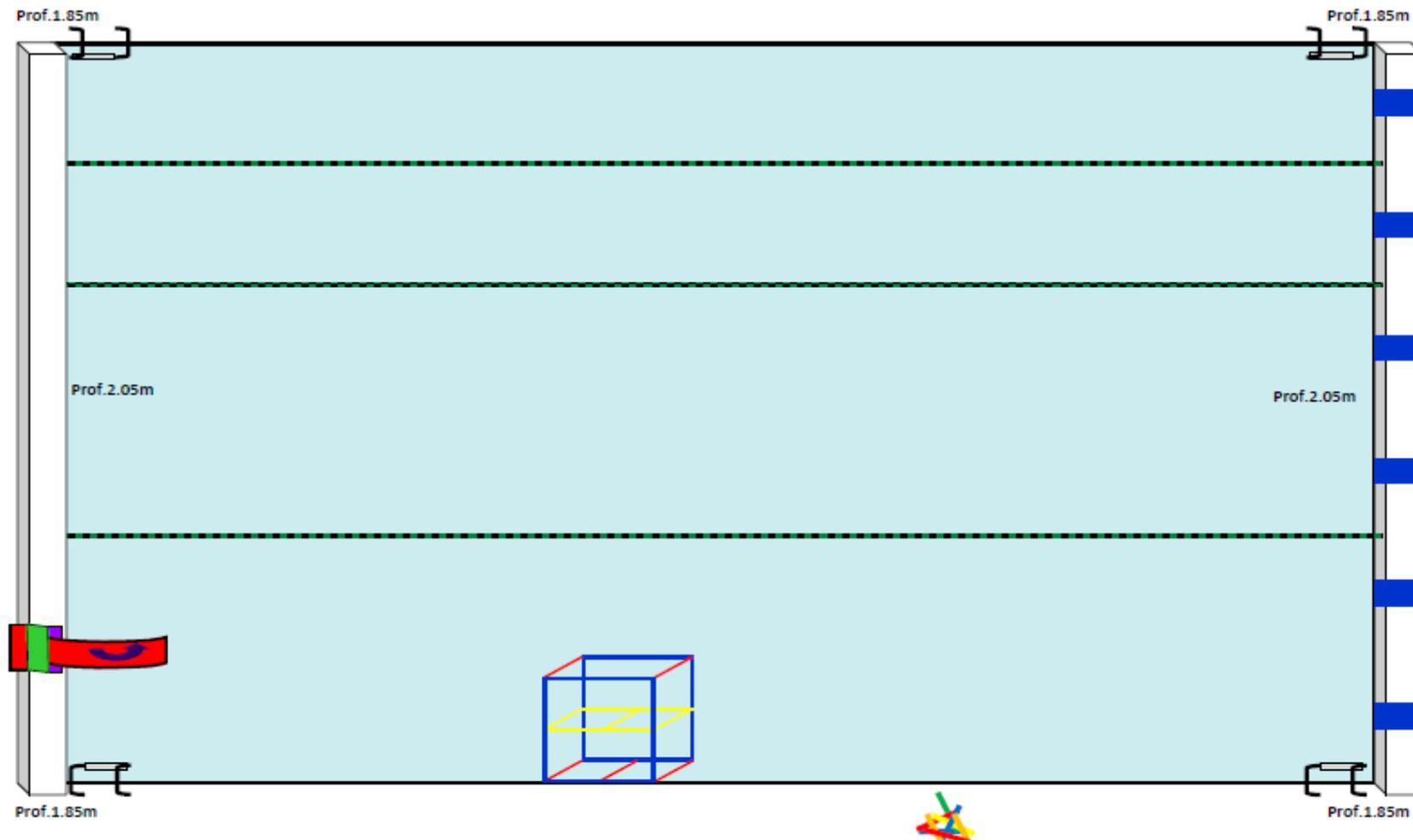


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séance 1

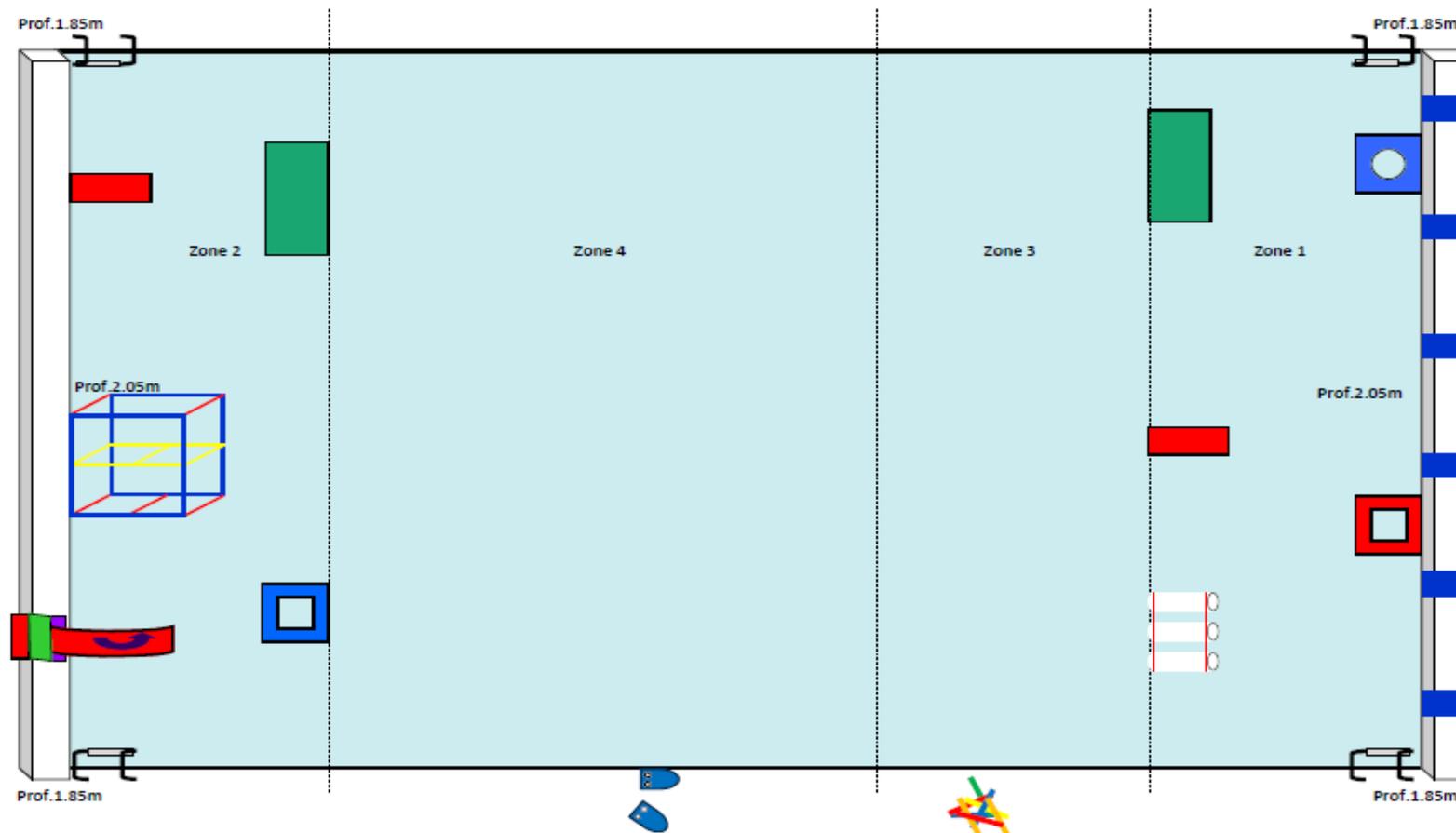
Parcours et évaluation diagnostique



## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séances 2 à 8

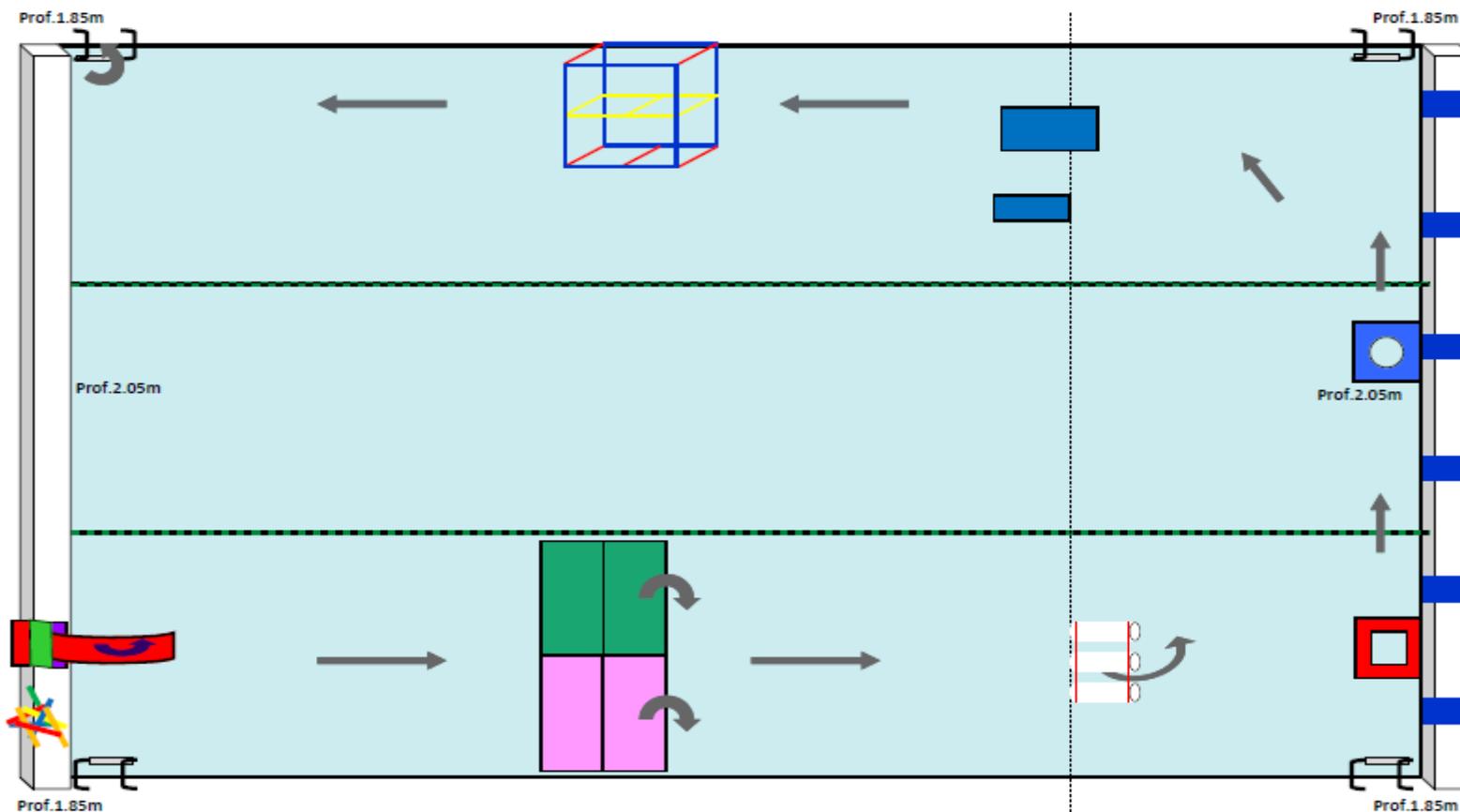


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séances 9 & 10

Parcours de réinvestissement

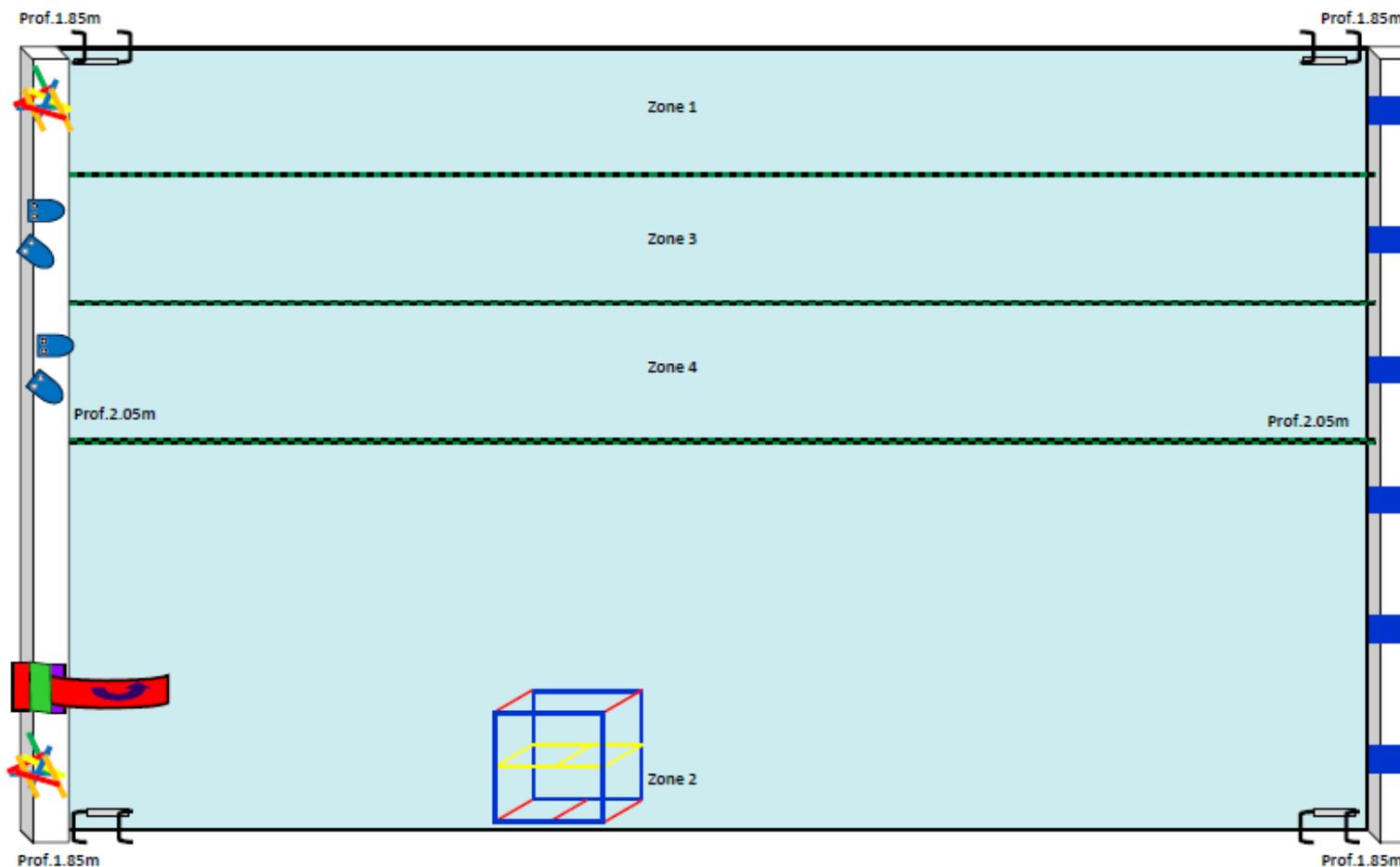


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séances 11 à 14

Travail en longueurs avec aménagement réduit

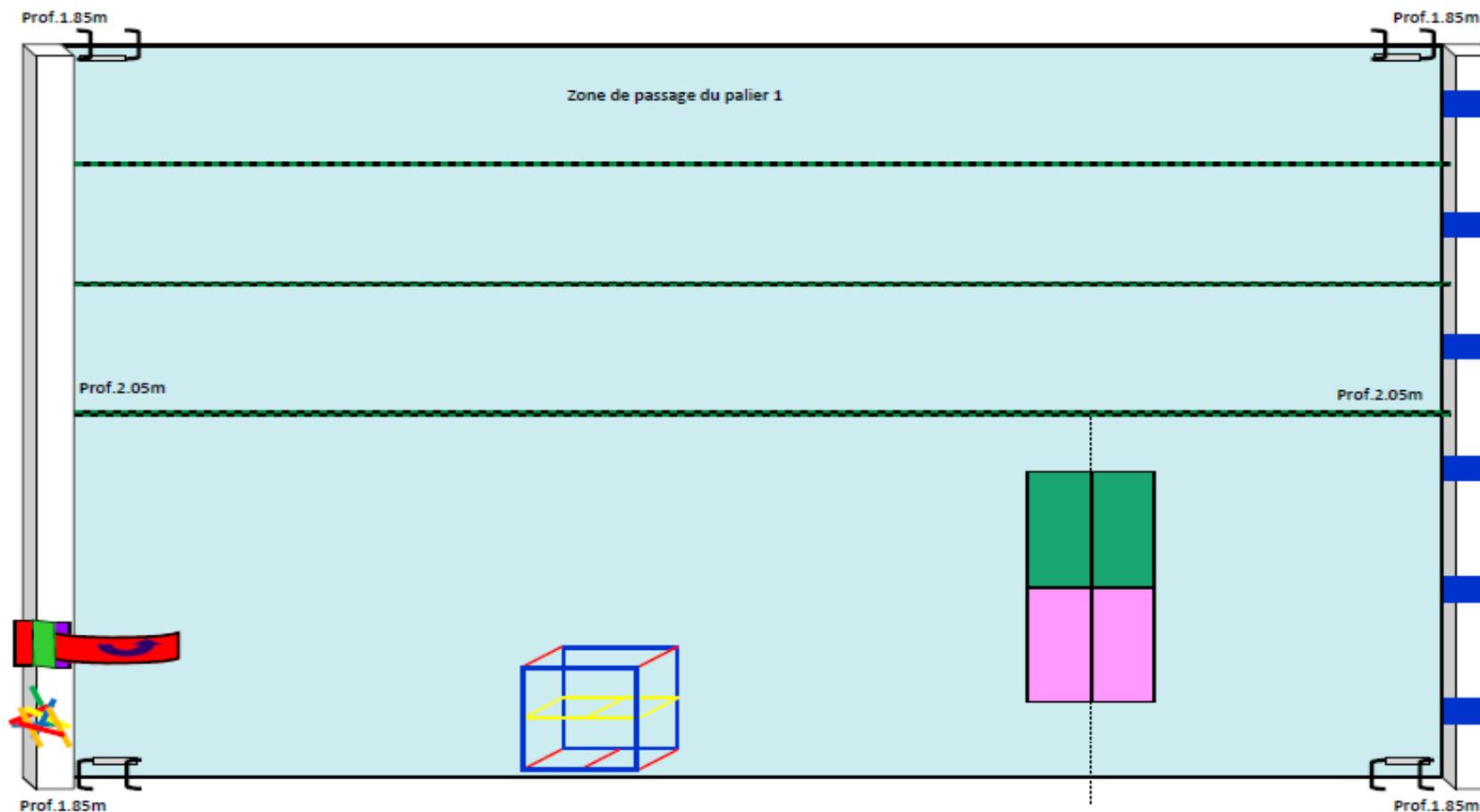


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séance 15

Passage du palier 1 et ASSN

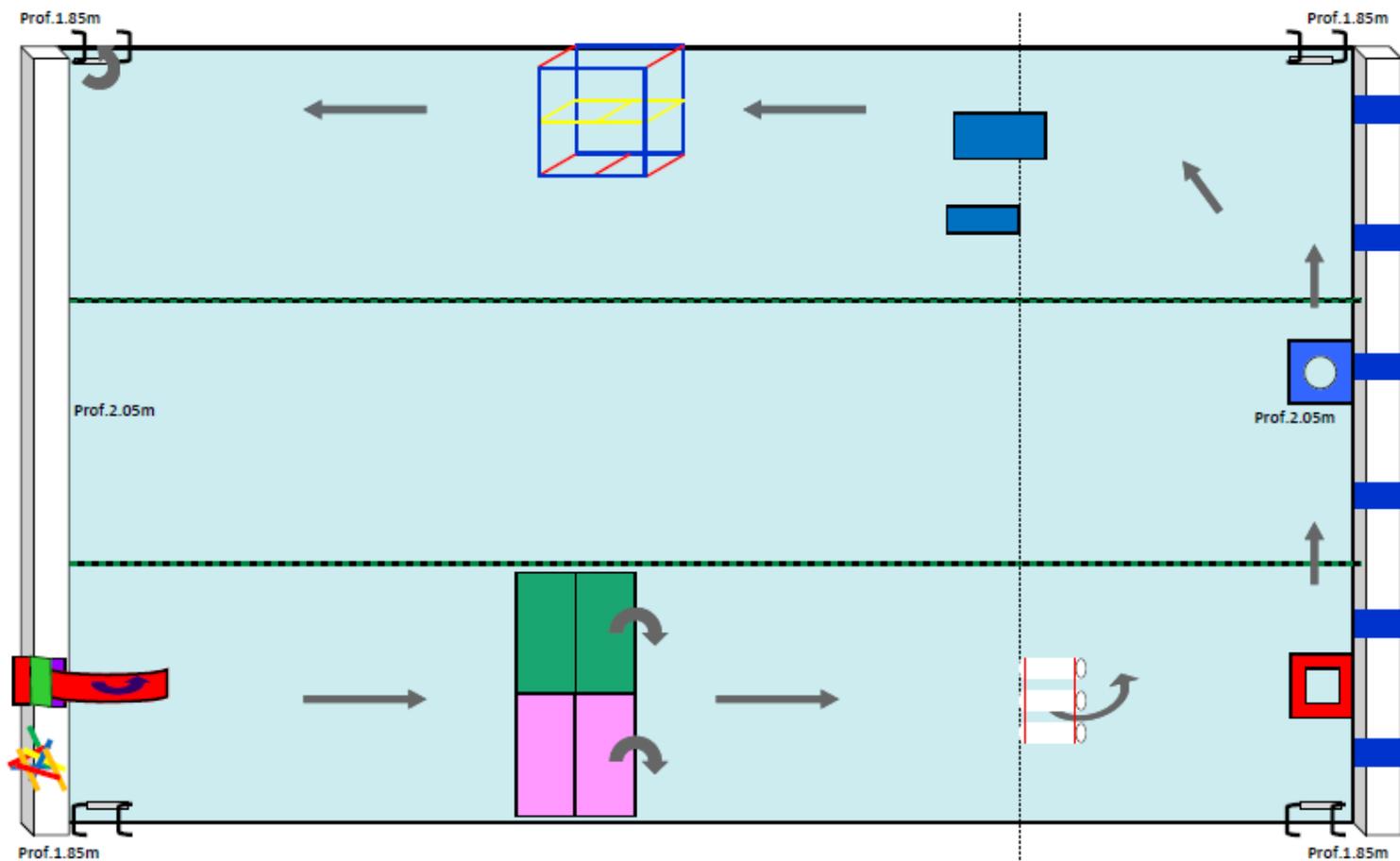


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CE2 (VdR et mix majoritaires)

Séance 16

Parcours de réinvestissement

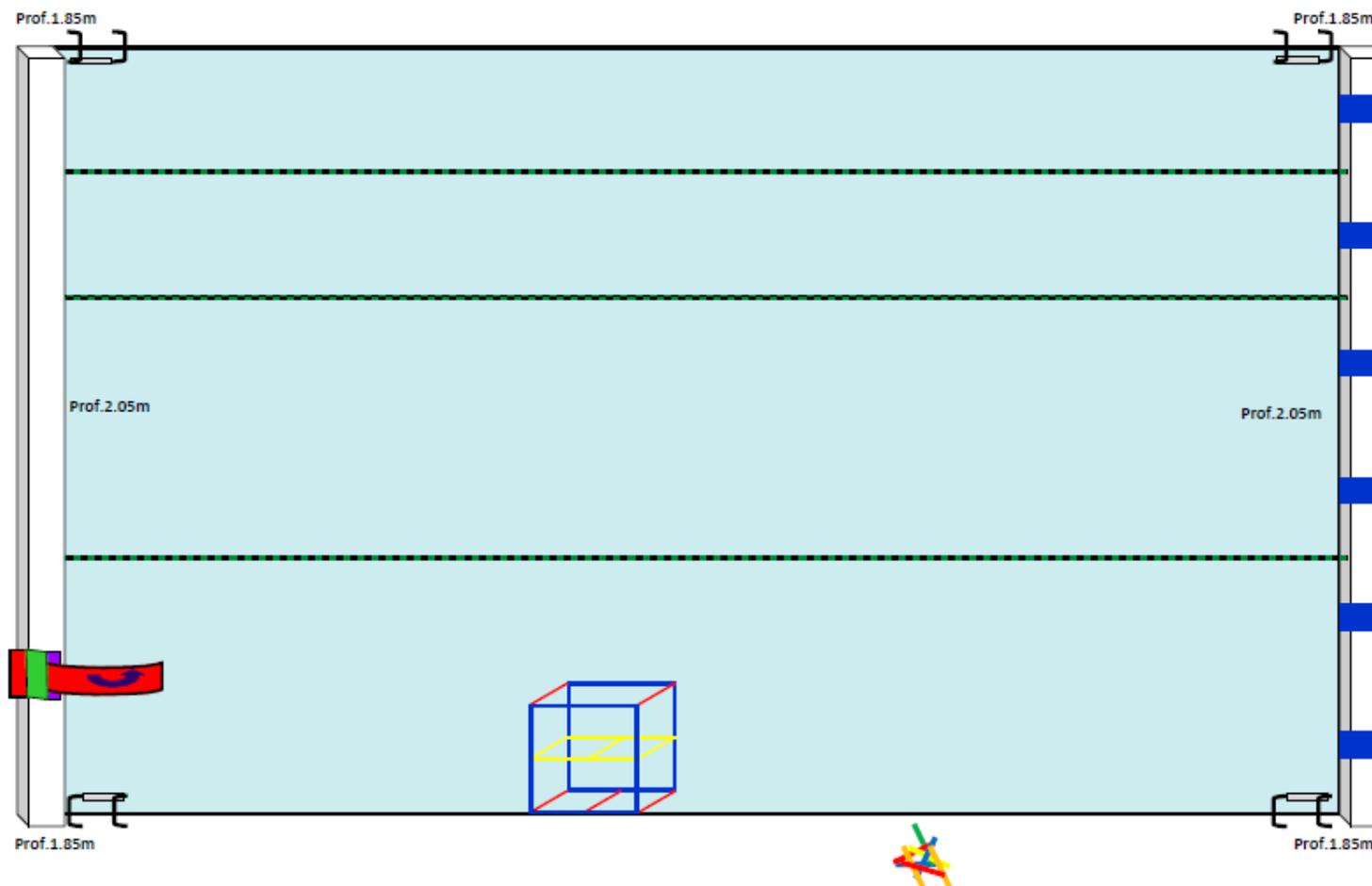


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séance 1

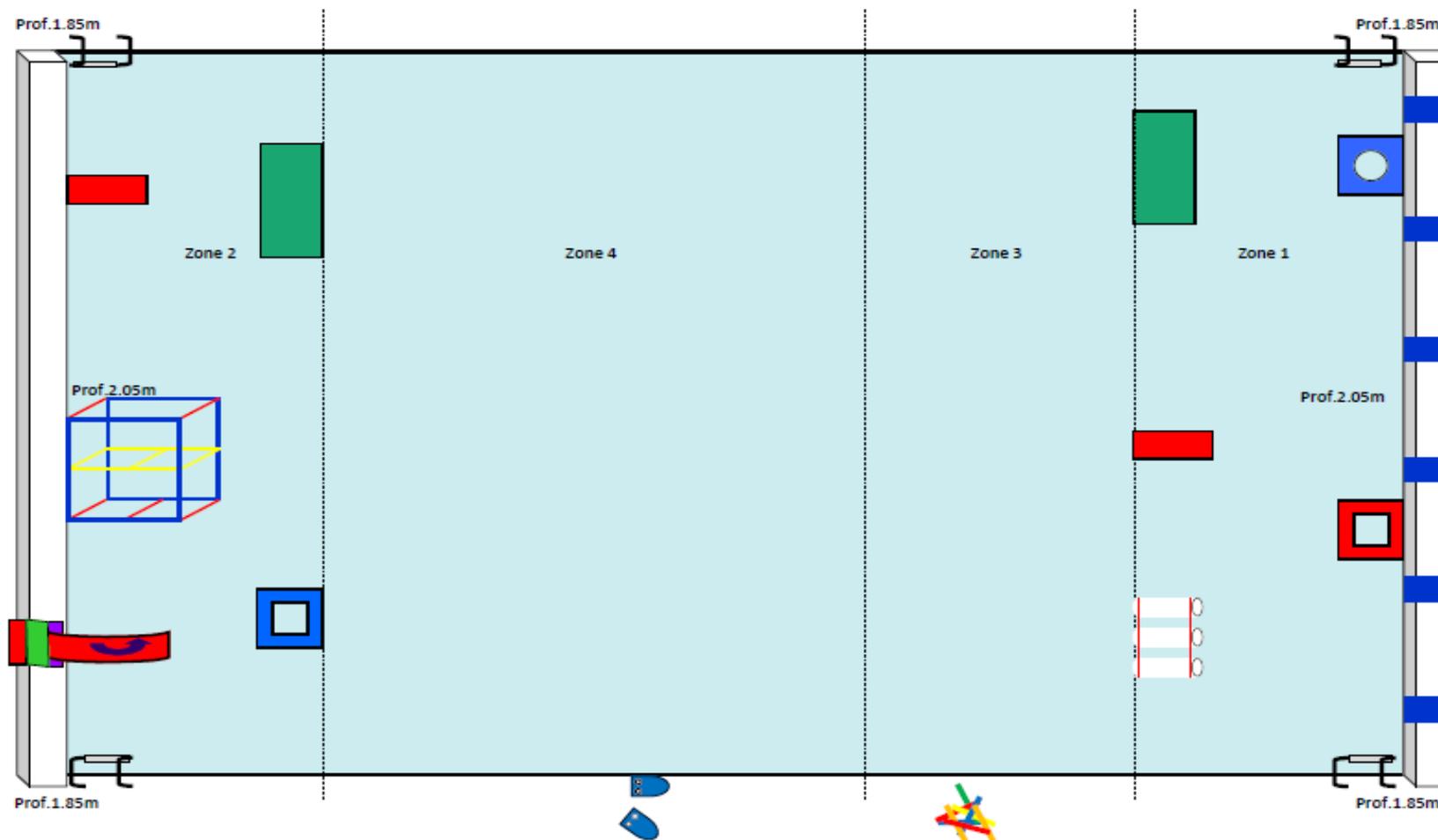
Parcours et évaluation diagnostique



## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séances 2 à 4

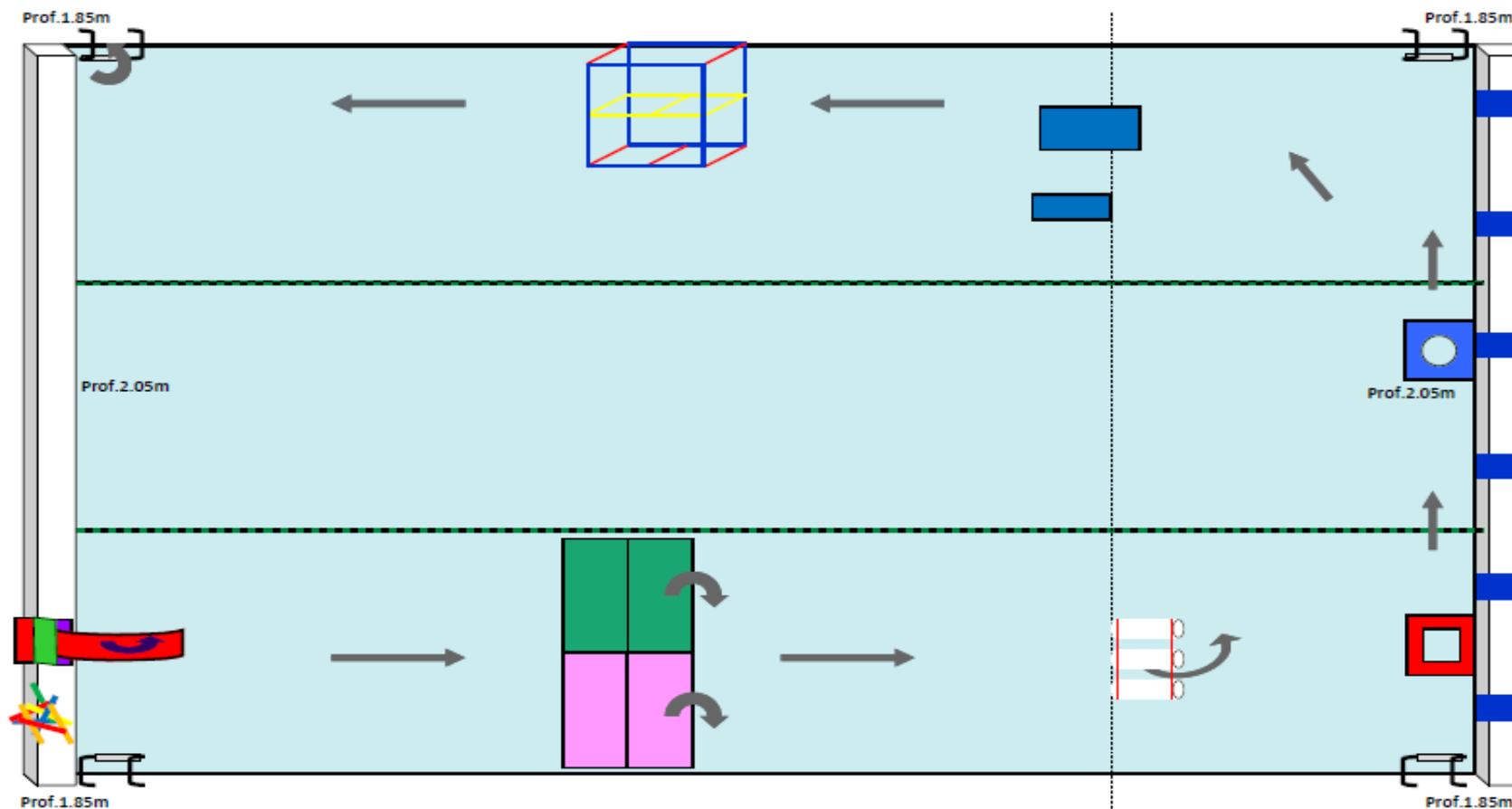


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séance 5

Parcours de réinvestissement

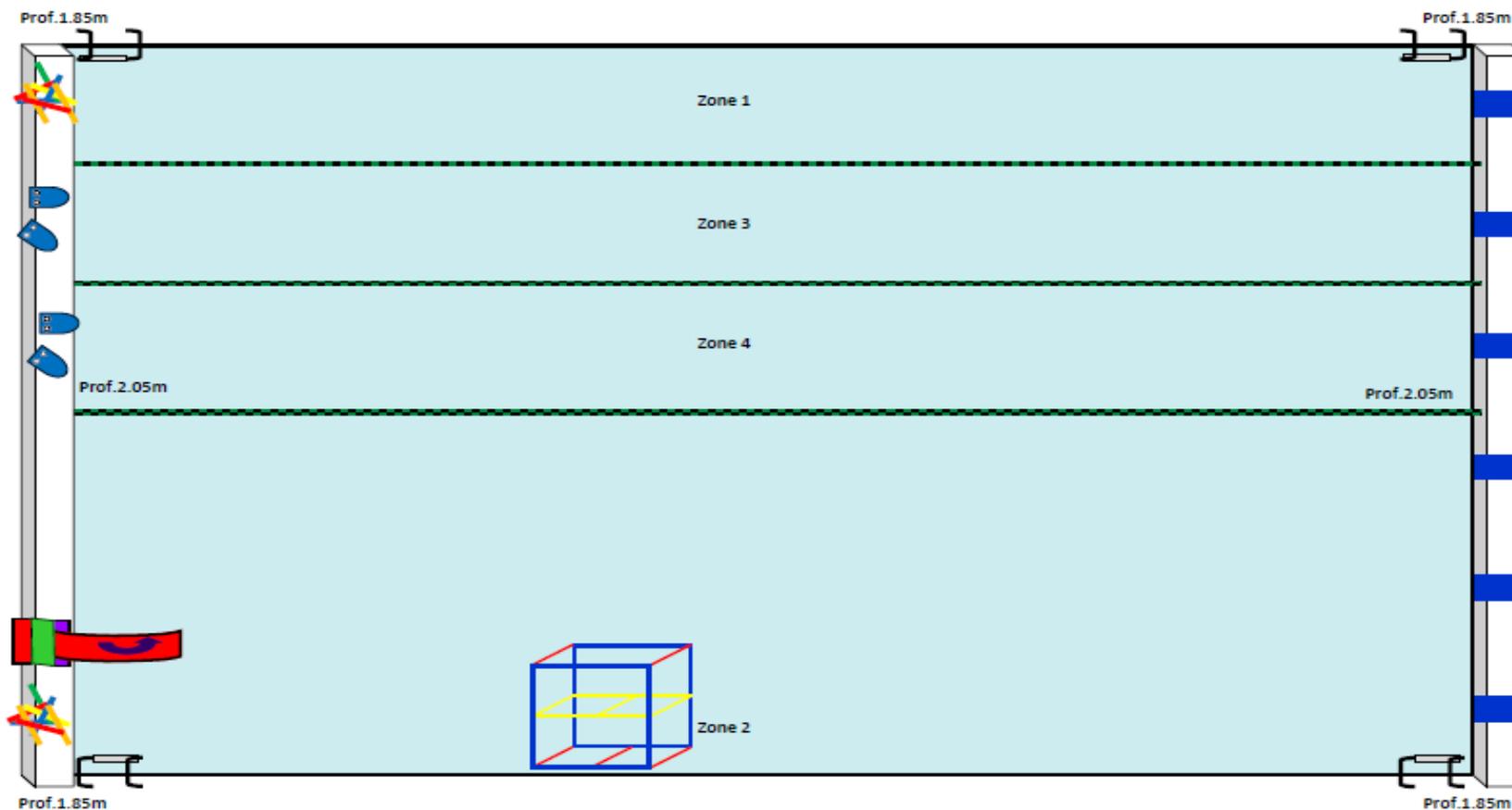


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séance 6

Travail en longueurs avec aménagement réduit

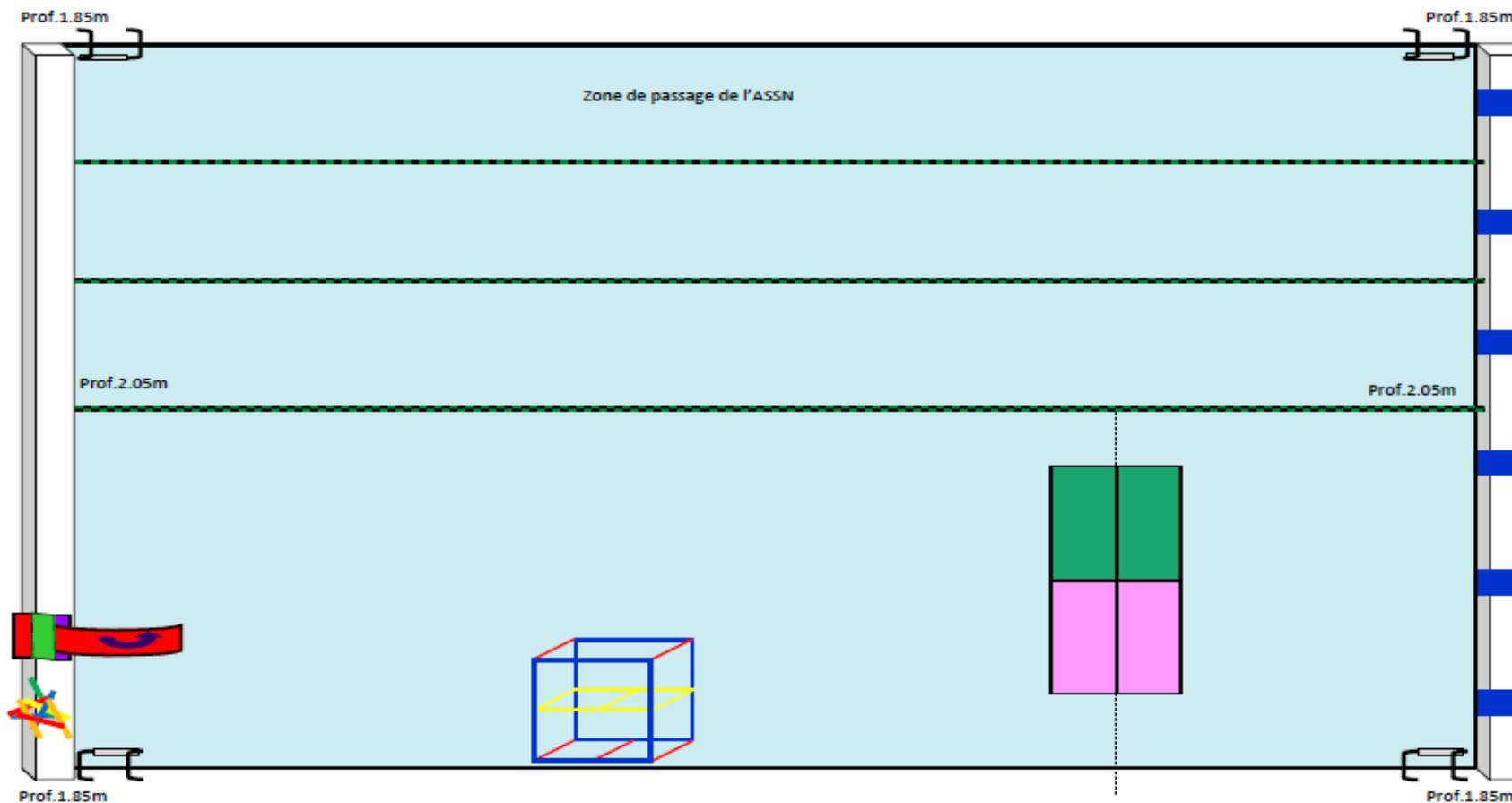


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séance 7

Passage de l'ASSN

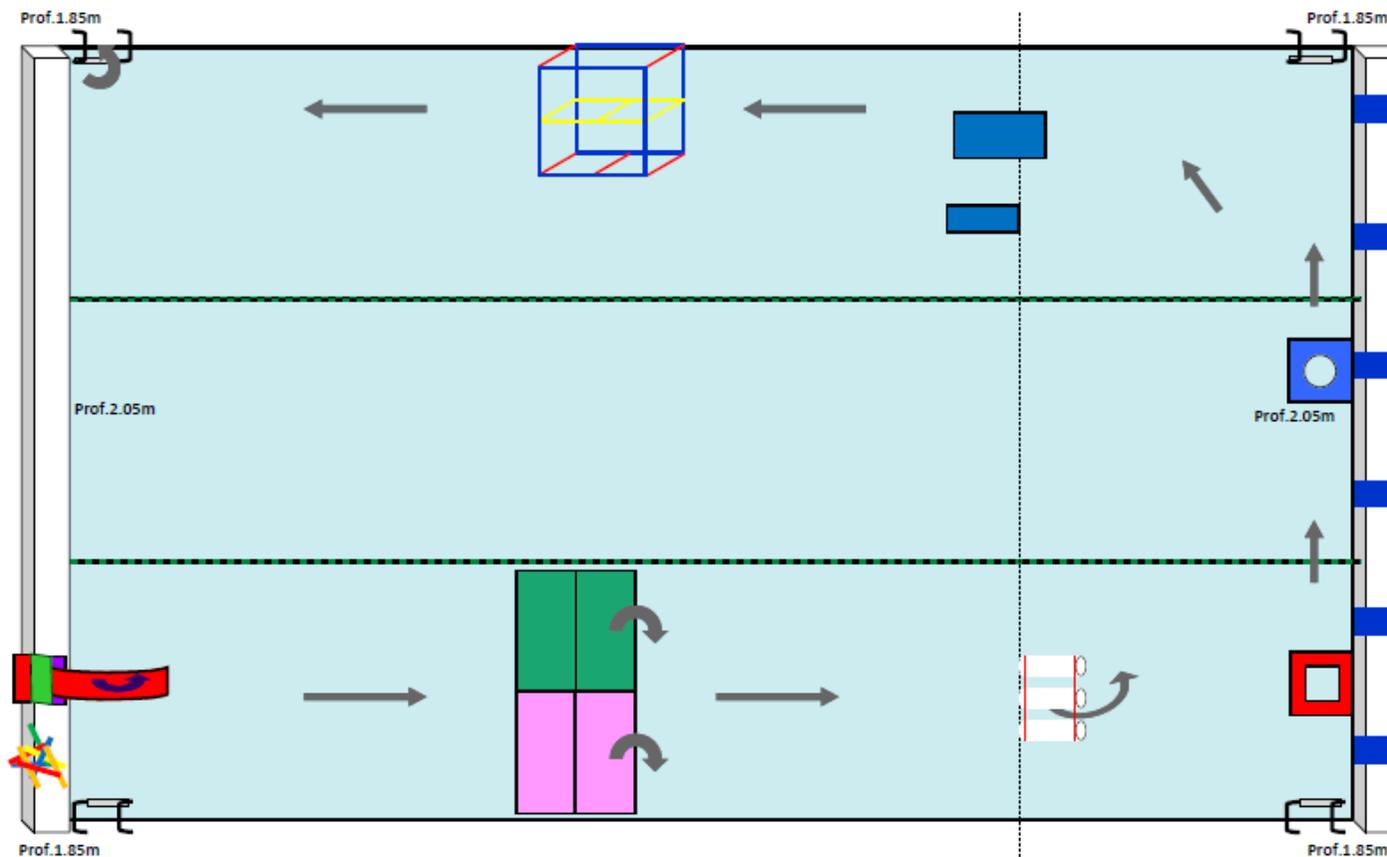


## Annexe 3 : Aménagements des bassins (suite B2)

CM1 & CM2

Séance 8

Parcours de réinvestissement



## Annexe 3 suite : aide séance Zone 1

Fiche Séance Zone 1 (petite cage)				
Z1		Débutant		
M M M H M M H M M M M M	séances 2 à 4	échauffement	2/3 min	déplacement du mur à la ligne d'eau marche avant, marche arrière, pieds joints, en soufflant dans l'eau...
		entrées dans l'eau/immersions	10 min	Sauter dans l'eau depuis le rebord haut (assis pour commencer), traverser la cage en passant sous chaque barre, passer sous les tapis et sortir de l'eau pour recommencer
		propulsion	7/8 min	Avec deux frites, travail en rectangle autour de la zone en essayant de poser les pieds au sol le moins souvent possible
	séances 6 à 8	échauffement	5 min	pêche au trésor dans la cage
		entrées dans l'eau/immersions	10 min	Sauter dans l'eau depuis le rebord haut côté le plus profond, traverser la cage en essayant de poser le moins souvent les pieds au sol, passer sous les tapis et sortir de l'eau pour recommencer
		propulsion	5 min	Avec 2 frites, s'allonger sur le dos à la surface, oreilles sous l'eau, puis travail de déplacement en longueur sur le dos dans la zone
séances 9, 11, 14, 16	immersions	5/6 min	traverser la cage en passant sous les barres, si possible sans toucher la cage ni le sol	
	propulsion	15 min	1 ou 2 frites, Déplacement ventral puis dorsal soit autour de la cage, soit couloir du milieu	
Z1		Perfectionnement		
M M M H M M H M M M M M	séances 2 à 4	propulsion	10 min	1 frite, déplacement ventral et dorsal autour de la zone
		propulsion autonome	5 min	Traverser la cage en fusée (ventrale) sans poser les pieds au sol
		immersions ludiques	5 min	Pêche aux trésors
	séances 6 à 8	propulsion	7/8 min	1 frite, déplacement ventral puis dorsal autour de la zone (ou ligne du milieu si disponible)
		propulsion	7/8 min	sans frites, déplacement ventral puis dorsal en longueur (avec une main sur le mur ou sur la ligne si nécessaire)
		immersions propulsion	4/6 min	enchaînement d'action, traversée de la cage et nager jusqu'aux tapis sans reprise d'appuis
séances 9, 11, 14, 16	immersion propulsion	5 min	départ dans l'eau du mur, fusée en traversant la cage le + loin possible sans poser les pieds au sol	
	propulsion	15 min	propulsion dorsale puis ventrale sans matériel (ou 1 frite). Privilégier la ligne du milieu si disponible	

## Annexe 3 suite : aide séance Zone 2

Fiche Séance Zone 2 (BiGliss)				
Z2		Débutant		
C P	séances 2 à 4	entrée dans l'eau/propulsion	7/8 min	2 frites, descendre au toboggan, s'allonger sur le ventre, battement jusqu'au fond de la zone
		équilibres	12/13 min	Travail des étoiles ventrales et dorsales
C E 1	séances 6 à 8	équilibres	5 min	perfectionnement des étoiles ventrales et dorsales
		propulsion	5 min	toboggan, déplacement fusée ventrale (se remettre debout pour respirer puis repartir)
		propulsion	10 min	1 frite, entrée dans l'eau et déplacement ventral et dorsal (ligne du milieu si disponible)
C E 2	séances, 2, 3, 4, 6	équilibre	10 min	travail des étoiles ventrales et dorsales
		propulsion	10 min	1 frite, toboggan, déplacement ventral puis dorsal sans poser les pieds au sol
Z2		Perfectionnement		
C P	séances 2 à 4	équilibres	10 min	perfectionnement des étoiles ventrales et dorsales
		propulsion	5 min	toboggan, déplacement fusée ventrale (se remettre debout pour respirer puis repartir)
		propulsion	5 min	entrée dans l'eau avec 1 frite, déplacement dorsal
C E 1	séances 6 à 8	équilibres	5 min	perfectionnement des étoiles ventrales et dorsales
		propulsion	7/8 min	propulsion ventrale tête dans l'eau 1 frite
		propulsion	7/8 min	propulsion dorsale 1 frite
C E 2	séances, 2, 3, 4, 6	équilibre	5 min	travail des étoiles ventrales et dorsales
		propulsion	15 min	toboggan, déplacement ventral puis dorsal sans poser les pieds au sol. Si possible, utiliser la ligne centrale.

## Annexe n°4 : Evaluation des compétences en maternelle

Voici une liste d'observables, non rangés, qui pourront permettre d'identifier les réussites au fur et à mesure des séances.

### ➤ Entrées dans l'eau

- Je descends dans l'eau avec l'aide d'un adulte
- Je descends dans l'eau, seul, par l'échelle (profondeur 0m70)
- Je descends dans l'eau, seul, par l'échelle (profondeur 1m40)
- Je descends dans l'eau en restant toujours accroché au bord (à 0m70)
- Je saute depuis le rocher
- Je saute depuis le bord du bassin (profondeur 0m70)
- Je saute depuis le bord du bassin (profondeur 1m40)
- J'entre dans l'eau depuis le toboggan
- J'entre dans l'eau depuis le bigliss
- Je saute dans l'eau depuis le tapis avec aide
- Je saute dans l'eau depuis le tapis sans aide

### ➤ Déplacements

- Je me déplace (0m70) en tenant le bord et pieds au fond
- Je me déplace pieds au fond en lâchant le bord
- Je commence à quitter mes appuis plantaires
- Je quitte mes appuis plantaires en étant tiré par un adulte
- Je me déplace en « pédalant » avec des frites
- Je me déplace avec une frite
- Je traverse entre les cordes
- Je me déplace sans aide sur une courte distance (<5m)
- Je fais la traversée du bassin avec une frite sous chaque bras
- Je me déplace sur le dos avec une frite
- Je me déplace longtemps avec des palmes

## Annexe n°4 : Evaluation des compétences en maternelle (suite)

### ➤ Immersion/Respiration/Flottaison

- J'accepte l'eau sur mon visage (arrosoir, douche ...)
- Je mets les épaules sous l'eau
- Je fais des bulles avec une paille
- Je souffle fort pour faire avancer une balle de ping-pong
- Je mets le visage dans l'eau en apnée
- Je mets le visage dans l'eau en faisant des bulles
- Je mets le visage dans l'eau en criant mon prénom
- J'ouvre les yeux sous l'eau
- Je passe, tête immergée, sous un obstacle flottant en apnée
- Je passe, tête immergée, sous un obstacle flottant en faisant des bulles
- Je descends au fond (<1m) à l'aide d'un appui solide (cage, échelle, perche ...)
- Je m'immerge pour attraper un objet sous l'eau à 0m70
- Je me laisse flotter en tenant 2 frites
- Je m'équilibre à la surface de l'eau avec aide
- Je fais l'étoile
- Je me laisse flotter avec aide sur le dos
- J'accepte de laisser l'eau me remonter à la surface

## Annexe n°5 FICHE DE PROGRESSION ELEMENTAIRES

	Entrée dans l'eau	Déplacement	Equilibration	Immersion	
<b>C2</b>	1	Sauter à 0.70	Se déplacer à l'aide d'une corde	Etoile ventrale et dorsale avec frites	Passer sous la cage
	2	Sauter à 1.40 avec une frite	Se déplacer à l'aide de frites	Etoile ventrale et dorsale	Attraper un objet à 0.70
	3	Sauter à 1.40	Se déplacer à l'aide d'une frite	Alignement ventral et dorsal avec planche	Attraper un objet à 1.40 avec aide
	4	Sauter en bouteille à 1.80	Battements ventraux et dorsaux avec planche	Alignement ventral et dorsal	Attraper un objet à 1.40
<b>C3</b>	5	Entrée par la tête assis au bord	Battements ventraux et dorsaux	Boule	Passer dans un cerceau à 1.40
	6	Chute avant par la tête	Crawl et dos avec planche	Boule avec expiration	Attraper un objet à 1.80 avec aide
	7	Plongeon du bord avec impulsion	Crawl et dos	Equilibre vertical + de 8 sec	Attraper un objet à 1.80 en sautant
	8	Plongeon du plot avec impulsion	Crawl respiration maîtrisée et dos	Coulée avec une roulade	Attraper un objet à 1.80

0,70 : petit bassin, petite profondeur

Déplacement sur 15m

C2 : petit bassin

0,70 : petit bassin, petite profondeur

1,40 : petit bassin, grande profondeur

C3 : grand bassin

1,40 : petit bassin, grande profondeur

1,80 : grand bassin

1,80 : grand bassin

## Annexe n°6 - Le Certificat d'aisance aquatique

### Modèle de certificat d'aisance aquatique

Recto

Académie de _____	<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	
Nom : _____	
Prénom : _____	
Date de naissance : __/__/____	
École/collège : _____	
	

<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Le professeur des écoles, ou le professeur d'éducation physique et sportive <sup>(1)</sup> , certifie que l'élève _____ a passé avec succès le test défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport. le __/__/____
Nom et signature du professeur
(1) rayer la mention inutile

Verso

Le certificat d'aisance aquatique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.

L'obtention du certificat d'aisance aquatique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

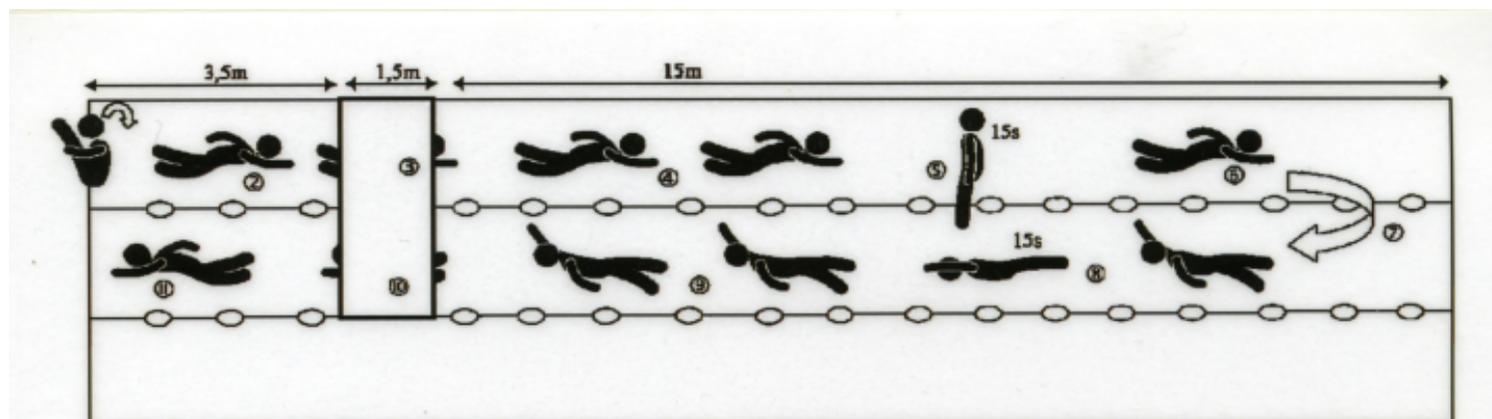
- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité. Les items sont testés dans un enchaînement d'actions.

**Ce test sert également de repère des acquisitions de fin de cycle 2 en natation (enquête en ligne).**

## Annexe n°7

### Test ASSN



**Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes**

- 1 - Entrée dans l'eau en chute arrière
- 2 - Déplacement de 3,5m en direction d'un obstacle
- 3 - Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5m
- 4 - Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15m
- 5 - Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace sur vertical pendant 15s
- 6 - Puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15m
- 7 - Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale
- 8 - Se déplacer sur une distance de 15m. Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15s
- 9 - Reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15m
- 10 - Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
- 11 - Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ



---

## Attestation Scolaire du « Savoir-Nager »

---

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Son acquisition est un objectif des classes de CM2 et sixième.

### Descriptif du test

---

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

<b>Académie de Rouen</b>		
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	<b>Attestation scolaire</b> « savoir-nager »	<b>Photo</b>
	NOM : _____	
	Prénom : _____	
	Date de naissance : ___ / ___ / _____	
	Ecole/collège : - _____	



**Attestation scolaire « savoir-nager »**

Le professeur des écoles et le maître-nageur-sauveteur, ou le professeur d'éducation physique et sportive, certifient que l'élève \_\_\_\_\_ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Noms et signatures :

Professeur d'école	Professionnel agréé (titre et numéro diplôme)	Professeur d'EPS
--------------------	---	------------------



## Annexe n°9 - Le règlement intérieur

- 1- Arriver de préférence 15 minutes avant le début de la séance de natation.
- 2- Se présenter obligatoirement à l'agent d'accueil. En cas d'entrée par les vestiaires B2, bien vérifier que les portes soient refermées après le passage du dernier élève.
- 3- Aller dans les vestiaires attribués à la classe en laissant les chaussures dans les bacs mis à disposition dans le couloir.
- 4- Tous les élèves participant à la séance doivent prendre leur douche et être muni d'un bonnet de bain.
- 5- L'accès au bassin ne se fait que lorsque celui-ci est évacué par les classes précédentes et sur autorisation du MNS.
- 6- L'enseignant doit indiquer par écrit sur la feuille prévue à cet effet, le nombre d'élèves présents.
- 7- Les enfants restent assis sur les bancs le temps de la constitution des groupes.
- 8- A l'annonce de la fin de la séance, les MNS et les enseignants doivent faire sortir les élèves le plus rapidement possible.
- 9- L'enseignant accompagne les enfants aux vestiaires en s'assurant que tous soient bien sortis de l'eau et aient bien rejoints le groupe.
- 10- Dans la mesure du possible, les dispensés de séances de natation restent à l'école. Néanmoins en cas d'impossibilité, ils doivent s'asseoir pieds nus sur les bancs ou gradins à la vue des enseignants. Si le nombre de dispensés est supérieur à un tiers de l'effectif, la classe devra rester à l'école.
- 11- Soins : En cas de blessure superficielle, c'est l'adulte accompagnateur supplémentaire qui se chargera de soigner l'élève. En son absence, c'est l'adulte encadrant du group concerné qui fera sortir son groupe de l'eau le temps d'effectuer les soins. Le MNS de surveillance ne peut assumer cette tâche sauf s'il procède à l'évacuation générale du bassin.

## Annexe n°10 Le POSS

### LE PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS ET DE LA SECURITE (MATERNELLES ET PRIMAIRES)

#### PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT :

Le professionnel le plus proche (enseignant ou MNS) portera secours à la victime.

Le MNS de surveillance apportera l'appareil d'oxygénothérapie.

Un bilan sera fait par le MNS portant secours, un second MNS participera aux soins.

Les autres MNS, enseignants, et autres intervenants autorisés évacueront les bassins et accompagneront les élèves aux vestiaires.

Le MNS de surveillance appelle les secours (15) et se chargera de leur accueil. IL diffuse également l'alerte.

L'enseignant appellera sa direction afin d'informer de la situation et de prévenir les parents et sa hiérarchie (IEN).

Un rapport d'accident sera ensuite établi et signé de tous les intervenants et témoins.

#### PROCEDURE EN CAS D'EVACUATION GENERALE :

L'évacuation générale peut être provoquée par :

- Déclenchement de l'alarme incendie
- Sonorisation et le message d'évacuation générale.
- Des coups de sifflets.

Les élèves sortiront calmement de l'eau sous la responsabilité du maître et rejoindront la zone d'évacuation définie :

- si l'incident est d'origine vestiaire B1, le rassemblement sera la plage B2 située près de la plage extérieure de la piscine ;
- si l'incident est d'origine vestiaire B2, le rassemblement sera la plage B1, entre le poste de surveillance et le local matériel.
- Si l'incident est d'origine bassin, les enfants rejoindront les vestiaires.

En cas de panne d'électricité, les enfants seront évacués par l'accès handicapé.

Lors d'une alerte « incendie », il sera procédé à l'évacuation des bassins et à la mise en place sur les zones de rassemblement.

Le MNS responsable de sécurité vérifiera la cause du déclenchement et décidera alors de l'évacuation hors de l'équipement ou de la fin de l'alerte. Dans ce dernier cas, il réarmera l'alarme incendie et la séance pourra alors reprendre son cours.

Points à surveiller plus particulièrement :

- Carrelage glissant des plages
- Premières séances de maternelle
- En période de jeu : traversée en largeur hasardeuse et sauts près du bord.
- Ligne des 1 mètre dans le B1 (perte d'équilibre chez les plus jeunes)
- Elèves en situation de handicap